



VISION AGRICOLE

Publicité et montage
tc • MEDIA

Une collaboration de
Québec

RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Poste publication : 40064924

PAGES 4 À 18



DOSSIER SPÉCIAL

NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE

PAGES 20-21



ASCLÉPIADE

**UN POTENTIEL
DANS LA RÉGION?**

PAGE 22



**TRANSFORMATION
ALIMENTAIRE**

**POUR UN
TRANSFERT
RÉUSSI**

Joyeuses Fêtes!

Une période de grandes réjouissances est à nos portes. À l'approche des Fêtes, nous vous souhaitons à la fois amour, bonheur et mille plaisirs en compagnie des êtres qui vous sont chers.

**À TOUS, JOYEUX NOËL
ET BONNE ANNÉE 2017!**

L'équipe de la
Direction régionale de la
Chaudière-Appalaches
du MAPAQ



Le Colloque bœuf déménage!



Alexandre LANDRY

Agronome
Conseiller en
productions animales

C'est le vendredi 27 janvier prochain qu'aura lieu le Colloque bœuf 2017 de la Chaudière-Appalaches, un événement à ne pas manquer pour toutes les entreprises bovines. Nouveauté cette année : l'événement se tiendra au Centre Caztel de Sainte-Marie.

Afin de pouvoir accueillir plusieurs kiosques d'information animés par divers intervenants du secteur bovin, le comité organisateur a décidé de tenir l'événement au Centre Caztel, une initiative qui consolide le caractère incontournable de cette activité pour tous les producteurs bovins de la région.

Le Colloque bœuf est de retour avec une toute nouvelle programmation. Venez en apprendre davantage sur le parasitisme bovin, les techniques de gestion des parasites et le projet d'analyse coprologique qui s'est déroulé cette année en Chaudière-Appalaches. Vous pourrez aussi approfondir vos connaissances en biosécurité et mieux comprendre l'impact de vos décisions sur

vos entreprises. Le nouveau coût de production du secteur « veaux d'embouche », qui servira de base au calcul utilisé dans le cadre du prochain Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, sera également abordé. Par ailleurs, vous en saurez plus sur les services-conseils de Bovi-Expert et les actions que ses conseillers réalisent dans la région. Enfin, vous assisterez au témoignage d'une entreprise en production vache-veau qui vous expliquera comment profiter au maximum de l'ère du numérique.

Année après année, le Colloque bœuf s'avère une réussite. Lors du dernier Colloque tenu en janvier 2016, 125 personnes se sont déplacées en provenance des quatre coins de la Chau-

dière-Appalaches pour entendre les différents conférenciers. Le taux de satisfaction globale de l'événement a atteint 92 %.

Le comité organisateur est fier de tenir une telle activité pour les producteurs bovins de la Chaudière-Appalaches. Voilà une excellente occasion d'alimenter vos projets, de poser vos questions et de discuter avec des intervenants du milieu.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M^{me} Kelly Bégin au 418 386-8116, poste 1529, ou visitez notre site Internet au www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches (rubrique « Calendrier des événements »).

Au plaisir de vous y rencontrer!

Journées acéricoles 2017 : un rendez-vous incontournable!



Éric ROY

Technicien agricole
et en écologie
Conseiller régional
en acériculture

Les Journées acéricoles 2017 auront lieu prochainement dans la région : la première, le vendredi 20 janvier au Centre Caztel de Sainte-Marie, et la seconde, le samedi 28 janvier à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny.

Acériculteurs et intervenants, vous êtes invités à participer aux Journées acéricoles 2017 dont le programme diversifié et adapté à votre réalité est basé sur un thème plus qu'inspirant : « Bien gérer son érablière : un gage de réussite ».

Vous pourrez visiter des kiosques et assister

à des présentations sur des sujets de l'heure. Notamment, une conférence portera sur la rentabilité de vos choix d'investissements dans votre entreprise acéricole. Également, une présentation conçue par des chercheurs vous permettra d'en apprendre plus sur les choix sylvicoles à privilégier pour l'aménagement des érablières. Les principes et normes de la production acéricole biologique vous seront aussi expliqués par un représentant d'Écocert Canada. De plus, des spécialistes du Centre ACER rendront compte des derniers développements quant aux équipements acéricoles en lien avec la norme californienne ainsi qu'à l'état de la recherche sur les agents antimoussants. Enfin, vous assisterez au témoignage d'un producteur acéricole et forestier passionné par son travail et par la bonne gestion de son entreprise (érablière de 37 500 entailles avec plus de 1000 hectares de forêt).

Inscrivez-vous dès aujourd'hui! Vous avez



(Photo : Marc Lajoie, MAPAQ)

jusqu'au 13 janvier 2017 pour la journée tenue à Sainte-Marie et jusqu'au 20 janvier 2017 pour celle tenue à Montmagny. Le coût de 35 \$ par participant inclut un cahier de conférences et un dîner. L'invitation encartée dans les pages de ce journal présente l'horaire de la journée ainsi que

les modalités d'inscription.

Il est aussi possible de vous inscrire le matin de l'événement au coût de 20 \$ par participant (dîner exclu). Le repas sur place est offert en préinscription seulement.

On vous attend en grand nombre!

Pour tout savoir sur l'établissement en agriculture



Carole BOUFFARD

Agronome
Conseillère
régionale en relève
et établissement

Le mercredi 15 février prochain aura lieu le septième Salon de l'établissement en agriculture au Centre Caztel de Sainte-Marie.

Étudiants, agriculteurs et passionnés d'agriculture, voilà votre chance de trouver tout ce que vous voulez savoir sur l'établissement en agriculture à un seul et même endroit. C'est aussi l'occasion rêvée d'entendre et de rencontrer des gens qui pourraient éclairer votre parcours professionnel. En plus, c'est gratuit et aucune inscription n'est requise!

Cet événement à ne pas manquer met en vedette des conférenciers qui ont une foule de trucs et de bons coups à vous partager par l'entremise d'un panel de discussion et de trois conférences dynamiques.

LES CONFÉRENCES ET LE PANEL...

10 h - Lancer son entreprise agricole : de l'idée à la réalisation

André Picard, directeur du financement

agricole et forestier

La Financière agricole du Québec

Le démarrage réussi d'une entreprise agricole repose sur une direction compétente et expérimentée. Quel est le profil d'entrepreneur recherché? Quelles sont les conditions gagnantes pour réussir un démarrage d'entreprise agricole? André Picard saura vous renseigner à ce propos.

10 h 50 - Être un entrepreneur : quels enjeux pour la relève?

Marie-Josée Drapeau, MBA, doctorante et chargée de cours

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

À l'aide d'exemples concrets et appliqués, la conférencière abordera les mythes et les réalités de l'entrepreneuriat ainsi que le profil des nouvelles générations d'entrepreneurs, notamment des repreneurs, de façon à souligner les défis et les enjeux qui les attendent.

13 h - Panel de discussion sur l'établissement en agriculture

- Michaël Gagné, Ferme forestière du Coteau SENC

- Louis-Philippe Roy, Ferme Les cochons du Roy

- Emmanuelle Vincent, Ferme Belflamme inc.

- Mathieu Wera-Bussière, Jardinerie du Canton

Comment acquérir mon entreprise agricole? Comment m'y préparer? Quels moyens dois-je prendre pour y arriver? Vous trouverez réponse à ces questions par le témoignage de quatre jeunes de la relève ayant des parcours différents, mais un but commun : s'établir en agriculture.

Ce panel sera animé par M^{me} Brigitte Paré, coordonnatrice et conseillère accréditée en transfert au Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches.

14 h - Les clés du succès pour un démarrage réussi hors des sentiers battus

Véronique Bouchard, copropriétaire

Ferme aux petits oignons inc., Mont-Tremblant

Récipiendaire du Prix de la relève agricole du MAPAQ en 2015 et grande gagnante du concours 2013 Tournez-vous vers l'excellence, la Ferme aux petits oignons a su se démarquer par l'excellence de son modèle d'affaires en production de légumes biologiques. Véronique Bouchard, non issue du milieu agricole, mais diplômée en agriculture, nous présente les facteurs qui ont contribué au succès de son parcours d'établissement en agriculture, faisant passer son projet agricole du rêve à la réalité.

...ET BIEN PLUS!

Également, une trentaine d'exposants tiendront des kiosques lors du Salon de l'établisse-

**SALON
DE L'ÉTABLISSEMENT EN
AGRICULTURE
2017**

ment en agriculture 2017 afin de vous conseiller et de vous guider vers les meilleures ressources pour que votre projet agricole soit couronné de succès. Vous aurez la chance de visiter ces kiosques toute la journée, soit de 9 h à 15 h 30.

Pour le dîner, un service de restauration est offert sur place aux personnes intéressées (choix de votre repas et paiement à la table d'accueil le jour de l'événement).

Cette activité est organisée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, La Financière agricole du Québec, les réseaux Agriconseils de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale-Côte-Nord ainsi que La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches.

Visitez la page Web du Salon (www.mapaq.gouv.qc.ca/salon) pour obtenir plus d'information sur les exposants, les conférenciers et le déroulement de la journée.

Au plaisir de vous y retrouver!

Publié quatre fois par année, en mars, juin, septembre et décembre par Médias Transcontinental S.E.N.C. Les bureaux des Éditions Chaudet sont situés au 710, 98^e Rue à Saint-Georges, Québec, G5Y 8G1.

L'équipe :

Marie-Pier Lussier ag. d'information, coordonnatrice
Jérôme Whittom stagiaire en communication
Lilianne Patry infographiste
Jessica Lacasse infographiste
Peggy Lacasse conseillère publicitaire

Téléphone (rédaction) : 418 386-8116, poste 1528
Téléphone (publicité) : 418 228-8858, poste 210

Abonnement ou information :
vision@mapaq.gouv.qc.ca

Photographies en une : Line Bilodeau, Annie Goudreau et Marc Lajoie, MAPAQ.

RUBRIQUES

BIODIVERSITÉ 19
CALENDRIER DES ACTIVITÉS 3
DOSSIER SPÉCIAL 4 À 18
ÉVÉNEMENTS 2
GRANDES CULTURES 20-21
MOT DE LA DIRECTION 3
RECONNAISSANCE 3
SERVICES-CONSEILS 13-15
TRANSFORMATION ALIMENTAIRE 22



PUBLICITÉ :
Bureaux :
Saint-Georges
418 228-8858
Lotbinière
418 728-2131

Copyright
Tous droits réservés sur les
textes et les photos.
Les articles sont la responsabilité
exclusive des auteurs.

Faire rayonner ce que nous sommes

Johanne MARTEL

M. Sc.
Directrice régionale

Pour mon premier mot de la direction à titre de directrice régionale de la Chaudière-Appalaches du Ministère, c'est à la fois nos services et vos entreprises que je mettrai en vedette dans les prochaines lignes.

NOTRE ÉQUIPE ET SES SERVICES

Depuis mon arrivée en poste, j'ai pu constater la diversité des expertises que le personnel de la Direction régionale met à la disposition des productrices et des producteurs agricoles d'ici de même qu'aux transformateurs et aux autres clientèles de notre territoire.

Certains d'entre vous connaissent bien nos services et y ont même déjà recouru. Pensons notamment à notre accompagnement dans

la réalisation de vos projets, à la diffusion d'information et de connaissances de pointe, à l'expérimentation ou la mise au point de nouvelles méthodes ou techniques en matière de culture, d'élevage et de protection de l'environnement, à nos analyses et portraits de situation, à nos efforts de concertation du milieu, à nos appuis financiers et j'en passe. D'autres sont moins familiers avec notre offre de services et souhaiteraient mieux connaître ce que nous avons à offrir.

Par l'entremise de ce dossier spécial, nous souhaitons mettre en lumière ce que les membres de notre équipe peuvent faire pour vous dans divers champs d'expertise. Par la même occasion, les auteurs vous partagent quelques questions qui leur sont fréquemment posées ainsi que leurs réponses dans le but de vous en faire bénéficier.

Ces articles sont, en quelque sorte, une brève incursion pouvant susciter chez vous d'autres questions. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour en savoir davantage sur nos services et expertises (voir l'encadré « Pour nous rejoindre » en page 5).

VOS ENTREPRISES À L'HONNEUR EN 2017

Dans ce Vision agricole, nous faisons rayonner ce que nous offrons à nos clientèles. En 2017, c'est vous et vos entreprises agricoles que nous souhaitons faire briller à l'occasion du prestigieux concours de l'Ordre national du mérite agricole (ONMA).

Depuis 1889, ce concours reconnaît le travail des femmes et des hommes qui façonnent l'industrie bioalimentaire du Québec. Plus particulièrement, en 2017, les producteurs des régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale seront à l'honneur. Vous souhaitez vous y inscrire? Vous pourrez le faire du 15 janvier au 1^{er} mai 2017. Les membres de notre personnel se feront d'ailleurs un plaisir de vous accompagner dans le dépôt de votre dossier de candidature.

Pour en savoir davantage sur le concours, consultez l'article ci-dessous. Nous aborderons également l'ONMA dans notre édition de mars prochain, alors surveillez la suite!

En terminant, j'en profite pour vous souhaiter une agréable période des Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2017.

Bonne lecture!

RECONNAISSANCE

Bientôt le moment de s'inscrire à l'ONMA 2017

VISITE DES JUGES

Au cours de l'été, les groupes concurrents reçoivent la visite d'un jury composé d'experts du milieu, d'agronomes et de médaillés d'or de concours antérieurs. Ces spécialistes évaluent l'entreprise selon six critères :

- la gestion de la production;
- la protection de l'environnement;
- le développement stratégique de l'entreprise;
- la gestion des ressources financières;
- la gestion des ressources humaines;
- le rayonnement social.

Productrices et producteurs de la Chaudière-Appalaches, faites valoir vos pratiques et vos réussites en vous inscrivant au concours de l'Ordre national du mérite agricole (ONMA) du 15 janvier au 1^{er} mai 2017!

Ce concours prestigieux revient sur le territoire regroupant la Chaudière-Appalaches et la Capitale-Nationale tous les cinq ans. Il vise à soutenir les efforts des propriétaires d'entreprises agricoles et à les encourager à se dépasser.

POURQUOI PARTICIPER?

Le concours de l'ONMA représente une occasion unique d'obtenir un regard extérieur et constructif sur votre entreprise. S'inscrire au concours, c'est prendre le temps de faire le bilan de votre exploitation grâce à une évaluation éclairante provenant de juges chevronnés. C'est même devenir un modèle de persévérance et de réussite dans votre milieu! Il s'agit aussi d'une expérience enrichissante à faire connaître à la relève pour assurer la continuité de l'excellence en agriculture.

QUI PEUT S'INSCRIRE AU CONCOURS?

Le concours de l'ONMA s'adresse aux productrices et producteurs propriétaires d'une ou de plusieurs entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ, sans égard au statut juridique, à la production ou à la taille de l'exploitation. Au 1^{er} mai 2017, les entreprises doivent être en activité et l'avoir été pendant les cinq années précédentes.

Lors d'une première participation au concours, les productrices et producteurs s'inscrivent à la catégorie bronze. Les propriétaires d'une entreprise qui détiennent déjà une médaille de bronze peuvent s'inscrire à la catégorie argent. De même, ceux qui ont remporté une médaille d'argent peuvent s'inscrire à la catégorie or.

HONNEURS ET DÉCORATIONS

Au plan régional, des marques de reconnaissance seront accordées aux concurrents ayant obtenu le nombre de points exigés dans les catégories bronze, argent et or. À l'échelle nationale, des décorations seront attribuées aux trois entreprises qui auront obtenu les meilleurs résultats dans chacune des catégories, sans égard à leur localisation régionale (Chaudière-Appalaches ou Capitale-Nationale).

Le concours de l'Ordre national du mérite agricole est un moment privilégié pour décerner d'autres honneurs. Ainsi, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation attribuera une mention spéciale à l'entreprise qui se sera démarquée en agrotourisme. En outre, pour souligner les efforts en matière de prévention et de sécurité à la ferme, des concurrents obtiendront le Mérite Promutuel de la prévention alors que les participants qui se seront distingués dans leur gestion de l'environnement recevront le Prix La Coop fédérée à l'agroenvironnement.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir davantage d'information sur le concours de l'ONMA ou pour accéder aux formulaires d'inscription, consultez le site Internet www.onma.gouv.qc.ca.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

JANVIER 2017

12 janvier
Colloque Canola et céréales à paille 2017
Hôtel Universel
311, boulevard Hôtel-de-ville
Rivière-du-Loup
Inf. : Sonia Dumont
418 386-4232

20 janvier
Journée acéricole
Centre Caztel
905, route Saint-Martin
Sainte-Marie

27 janvier 2017
Colloque Bœuf
Centre Caztel
905, route Saint-Martin
Sainte-Marie

28 janvier 2017
Journée acéricole
École secondaire Louis-Jacques-Casault
141, boulevard Taché Est
Montmagny

FÉVRIER 2017

15 février
Salon de l'établissement en agriculture 2017
Centre Caztel
905, route Saint-Martin
Sainte-Marie

Information sur ces événements :
www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches
(Calendrier des événements)

L'agrotourisme et la mise en marché de proximité



**Sarah
LEPAGE**

Conseillère régionale
en agrotourisme et
circuit court

L'agrotourisme et la mise en marché de proximité sont des avenues intéressantes pour ceux qui aiment le contact avec le public. Elles permettent à votre entreprise de tirer des profits de ces activités. Plus qu'un revenu additionnel, l'agrotourisme et la mise en marché de proximité sont un véritable mode de vie. Sachez que des conseillers du Ministère peuvent vous accompagner dans votre recherche d'information sur ces options.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES!

Voici quelques-unes des questions qui me sont souvent posées sur l'agrotourisme ou la mise en marché de proximité.

1. Puis-je vendre mes produits (fruits, légumes ou viande) et ceux d'autres producteurs locaux à mon kiosque à la ferme?

Selon le guide « Transformation et mise en marché de produits de la ferme » produit par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), « lorsqu'elles sont effectuées sur sa ferme par un producteur à l'égard des produits agricoles qui proviennent de son exploitation ou, accessoirement, de celles d'autres producteurs, les activités d'entreposage, de conditionnement, de transformation et de vente de produits agricoles sont assimilées à des

activités agricoles ». En d'autres termes, à votre kiosque, vous devez principalement offrir les produits de votre ferme.

Cependant, les municipalités du Québec peuvent avoir leur propre réglementation et exiger une proportion plus élevée de produits issus de l'entreprise que la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Dans de tels cas, la réglementation municipale a préséance si elle est plus exigeante. Vous devez donc vérifier auprès de votre municipalité si un tel règlement existe afin de vous y conformer.

2. Puis-je transformer mes produits dans ma cuisine et les vendre à mon kiosque à la ferme?

En réalité, cette question comporte deux éléments.

La première est celle de la transformation de produits dans une cuisine domestique. Pour connaître les lois et les règlements qui encadrent la transformation à la ferme, tant sur le plan de la santé que celui de la salubrité des aliments, vous devez communiquer avec le Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale au 1 800 463-5023.

Quant au deuxième élément, il s'agit de savoir si vous pouvez vendre vos produits transformés à la ferme, à votre kiosque. Selon le guide Transformation et mise en marché de produits de la ferme produit par la CPTAQ, la Loi précise que « la transformation est considérée comme une activité agricole lorsqu'elle permet à un producteur de transformer les produits qui proviennent principalement de son exploitation ou, accessoirement, de celles d'autres producteurs ». L'activité de transformation doit se greffer à la production agricole, être complémentaire

(ou accessoire) à l'activité principale qui doit toujours demeurer la pratique de l'agriculture.

Bref, vous pouvez vendre les produits que vous aurez transformés à la ferme, mais à la condition de respecter les lois et les règlements liés à la santé et à la salubrité des aliments ainsi que la LPTAA.

3. J'aimerais que mon kiosque actuel comporte un service de restauration. Puis-je le faire sans autorisation?

Cette question comporte plus d'un volet.

Le premier est celui de la restauration à la ferme. Cette activité nécessite des permis, des autorisations et une formation en lien avec la salubrité des aliments. Pour en savoir plus sur les autorisations requises, vous devez également communiquer avec le Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale.

Le deuxième est celui des autorisations municipales. Certaines normes pourraient avoir un impact sur votre projet. Par exemple, le zonage vous permet-il de faire ce genre d'activité? La Ville exige-t-elle un permis particulier? Le nombre de places de stationnement est-il limité en raison de certains règlements?

Si vous souhaitez en apprendre davantage, consultez le Pense-bête de l'agrotourisme, un outil de référence que toute entreprise désirant offrir des activités agrotouristiques, dont un service de restauration à la ferme, devrait avoir sous la main. Il est disponible sur le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca (onglets Productions animale et végétale/Agrotourisme/Projet).

Par ailleurs, la restauration à la ferme est encadrée par la CPTAQ. Comme l'indique la réponse à la question 2, les aliments servis

doivent être principalement composés des produits de l'exploitation agricole. La restauration doit également être complémentaire à l'activité principale. Il est préférable de communiquer avec la CPTAQ afin de bien expliquer la nature de votre projet et de vous assurer de remplir toute demande jugée nécessaire. Vous trouverez de l'information supplémentaire sur le site www.cptaq.gouv.qc.ca.

D'autre part, la restauration est un monde en soi. Même si elle a lieu en milieu agricole, vous devez vous assurer de respecter les lois et les règlements qui régissent sa pratique en lien avec :

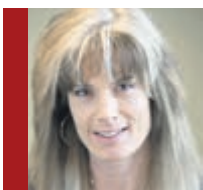
- les permis d'alcool (www.racj.gouv.qc.ca);
- la rémunération des employés qui obtiennent des pourboires (www.revenuquebec.ca);
- les taux de taxes applicables (www.revenuquebec.ca et www.cra-arc.gc.ca);
- la Loi sur le tabac (www.msss.gouv.qc.ca);
- l'utilisation de musique d'ambiance (www.socan.ca/fr).

Enfin, lorsque vous voulez ajouter un volet agrotouristique aux activités de votre entreprise, vous devez absolument communiquer avec votre assureur pour vérifier si votre couverture le permet.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

Chaque projet étant différent, le personnel du Ministère s'assure de bien connaître vos besoins et de vous orienter vers les bonnes ressources. Parfois, il s'agit de valider une idée, de discuter des marchés potentiels pour un produit spécifique ou d'être orienté vers des ressources particulières. N'hésitez pas à communiquer avec notre direction régionale!

La transformation alimentaire



**Chantal
PITRE**

B. A. A.
Conseillère régionale
en transformation
alimentaire

La Chaudière-Appalaches compte environ 150 entreprises de transformation alimentaire, sans compter les producteurs agricoles transformant des produits à la ferme. J'ai le plaisir d'en accompagner plusieurs dans leurs projets.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES!

Voici quelques questions qui me sont souvent posées :

1. Je veux démarrer une entreprise de transformation alimentaire ou transformer mes produits. Par où dois-je commencer?

Voici, de façon générale, les étapes à franchir :

- Élaborez un plan d'affaires regroupant plusieurs informations importantes. En premier lieu, une étude de marché vous permettra de savoir s'il y a un intérêt de la part du consommateur ou de vos clients potentiels pour le produit que vous souhaitez développer et qui sont vos concurrents. En second lieu, vous devrez établir la stratégie marketing que vous déploierez pour commercialiser vos produits et vous faire connaître. Nous y trouverons également les données financières du projet, soit le calcul du coût de revient de vos

produits, les coûts et le financement de votre projet ainsi que vos prévisions financières sur trois ans. Le plan d'affaires est un document essentiel si vous souhaitez démontrer la faisabilité et la rentabilité de votre projet et obtenir du financement.

- Déterminez si vous transformerez vous-même votre produit ou s'il sera fabriqué en sous-traitance.
- Trouvez ou construisez votre local de transformation en vous assurant que vous avez les autorisations de la Municipalité, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et de la Commission de protection du territoire agricole, s'il y a lieu.
- Respectez la réglementation concernant les aménagements du local et les équipements.
- Suivez le cours obligatoire en hygiène et salubrité alimentaire.
- Demandez les permis nécessaires auprès des autorités concernées par votre projet (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Régie des alcools, des courses et des jeux, Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), etc.)
- Standardisez votre processus de production.
- Produisez vos étiquettes nutritionnelles et vos étiquettes de produits.
- Choisissez votre emballage alimentaire.
- Mettez en marché votre produit en utilisant le réseau de commercialisation le plus adéquat pour vous.

2. Où puis-je trouver un local pour faire des tests de produits ou un soutien professionnel pour développer un produit?

Il existe plusieurs centres de recherche et locaux de transformation disponibles au Québec, selon vos besoins. En voici une liste non exhaustive :

- Cintech Agroalimentaire;
- Centre de développement bioalimentaire du Québec;
- Laboratoire de technologie alimentaire de l'Université Laval;
- Centre de formation professionnelle Fierbourg;
- École hôtelière de la Capitale;
- Centre de recherche et de développement de St-Hyacinthe;
- Incubateur AG-Bio Centre;
- Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels;
- Centre d'innovation en transformation agroalimentaire de Nicolet;
- TransbioTech;
- Merinov;
- Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole.

3. J'ai développé un nouveau produit et je dois maintenant produire une étiquette nutritionnelle. Que dois-je y inscrire?

La réglementation sur l'étiquetage des produits alimentaires relève du gouvernement fédéral. Sur le site Internet de l'ACIA, vous trouverez l'Outil d'étiquetage de l'industrie, qui précise les exigences de base en matière d'étiquetage, la ré-

glementation concernant les allégations et mentions que l'on peut voir sur les emballages ainsi que les normes spécifiques à certains produits.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

Voici un aperçu du soutien que je peux offrir aux entreprises de la région comme conseillère en transformation alimentaire :

- **Porte d'entrée pour la transformation alimentaire au Ministère** : je peux vous diriger vers les bonnes personnes-ressources en transformation alimentaire à l'interne, que ce soit sur le plan de l'inspection et des permis, de l'étiquetage, de l'information sectorielle, d'un accompagnement sur des marchés à l'exportation, des aides financières, etc.;
- **Orientation vers les programmes d'aide financière**, tant internes qu'externes, disponibles pour l'industrie de la transformation alimentaire;
- **Conseils** en démarrage d'entreprise de transformation alimentaire, en relève, en développement de marchés, en développement de produits ou en productivité;
- **Référence à divers intervenants économiques** sur le territoire qui pourraient également vous accompagner ou vous offrir du financement en fonction de vos besoins;
- **Transfert d'informations stratégiques** diverses sur l'industrie telles que des statistiques, des portraits, des tendances, des formations et des conférences offertes dans ce domaine;
- **Réalisation d'un bilan et d'une évaluation sommaire** des cinq fonctions de l'entreprise.

Des gens d'ici sous les feux de la rampe

Ce n'est un secret pour personne : de nombreux artisans agricoles de la Chaudière-Appalaches se démarquent à l'échelle québécoise et parfois même au-delà de nos frontières. Voici de récents honneurs remportés par des gens d'ici qui illustrent bien ce dynamisme :

CLASSIQUE DES JEUNES RURAUX

Lors de la Classique des jeunes ruraux, tenue du 19 au 21 août dernier, plusieurs jeunes d'ici qui sont passionnés par l'agriculture ont su se démarquer avec brio dans l'un ou l'autre des jugements présentés (Ayrshire, Holstein, Jersey, Suisse brune, Canadienne et concours de présentation). Pour connaître les résultats, visitez le www.assistexpo.ca/resultats/ajrq.

LA FERME DU HIBOU

Cette entreprise de Saint-Henri-de-Lévis a

remporté, en octobre dernier, un prestigieux titre, soit celui de Premier troupeau Junior à Madison, au Wisconsin. Les propriétaires, Yves Labbé et Nathalie Bilodeau, se sont également réjouis que l'une de leurs vaches, DuHibou Fever Piranha, cédée à un éleveur américain l'an dernier, ait remporté le titre de Championne junior Holstein.

SARAH POULIN

Lors du Gala Saturne de la Fédération des agricultrices du Québec, tenu le 15 octobre dernier, cette passionnée a été nommée Jeune agricultrice, un titre qui souligne son désir d'apprendre et d'améliorer constamment ses pratiques agricoles. Mentionnons que M^{me} Poulin est la troisième gagnante de ce titre dans sa famille, suivant les traces de sa mère et de sa grand-mère.

Félicitations aux gagnants!

BONNE RETRAITE!

La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ tient à souligner le récent départ à la retraite de **M. Jeannot Rodrigue**, technicien agricole au Centre de services de Saint-Georges.

Ayant été à l'emploi du Ministère pendant 18 ans, Jeannot a maintes fois démontré son dévouement à l'égard de la clientèle ainsi que son souci du travail bien fait. Toute l'équipe tient à le remercier chaleureusement pour les nombreuses années dédiées au Ministère et lui souhaite une excellente retraite!



M. Jeannot Rodrigue

POUR NOUS REJOINDRE

Dans leurs articles du dossier spécial, plusieurs de nos conseillers vous invitent à communiquer avec eux ou avec votre centre de services. Voici donc les façons de les rejoindre :

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
418 386-8116, poste 1500
drca@mapaq.gouv.qc.ca

Centre de services de Lévis
418 837-7105

Centre de services de Montmagny
418 248-8901

Centre de services de Saint-Georges
418 226-3200

Centre de services de Sainte-Marie
418 368-8116

Centre de services de Thetford Mines
418 338-2108

Me Chantal Brochu et Me Isabelle Lajeunesse

Notaires

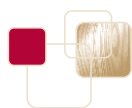
chbrochu@notarius.net
www.notairesbal.com



Me Chantal Brochu



Me Isabelle Lajeunesse



Brochu Asselin Lajeunesse
Poulin et Lavertu
NOTAIRES

Saint-Henri

17, route Président-Kennedy
Saint-Henri (Québec)
G0R 3E0

T. 418 882-3456

Lévis

1655, boul. Alphonse-Desjardins
Bureau 280, Lévis (Québec)
G6V 0B7

T. 418 834-5400

Saint-Anselme

2, rue des Érables
Saint-Anselme (Québec)
G0R 2N0

T. 418 885-4400

-6627651



7920\$ DE RABAIS¹
— OU —
TAP/TCA de 0 %
pendant 60 mois²

6M/6R (de 110 HP à 130 HP)

GRANDE PUISSANCE. GRAND CONFORT. GROSSES ÉCONOMIES.

Vous voulez vous offrir l'excellent rendement John Deere tout en profitant d'excellentes économies? C'est le moment de venir découvrir nos robustes tracteurs John Deere des séries 6M et 6R. Offrez-vous sans attendre la force, la robustesse et la polyvalence des tracteurs 6M ou 6R de 110 à 130 HP...

Venez choisir un tracteur plus performant...
pour moins cher que vous ne le pensez.



fr.JohnDeere.ca/Ag



LES ÉQUIPEMENTS



www.agribeauce.ca

448, 6^e Av. Nord
Saint-Georges G5Z 0R6
418 227-6565

Les offres prennent fin le 31 janvier 2017. ¹Obtenez 7 920 \$ de remise sur le prix d'achat convenu d'un tracteur utilitaire 6M/6R (110-130 HP) John Deere neuf. L'offre ne peut être combinée avec le financement annoncé. Les offres font l'objet de la disponibilité et peuvent être annulées ou modifiées n'importe quand. Les accessoires et les instruments sont vendus séparément. Les taxes, les frais de crédit et les frais de livraison, de transport et de préparation ne sont pas compris. Certaines conditions s'appliquent. Veuillez consulter un concessionnaire participant pour plus de détails. ²Le financement d'achats assorti d'un taux de 0 % pour 5 années sur d'un tracteur utilitaire John Deere neuf, de la série 6R avec 110-130 HP. Un versement initial peut être exigé. Exemple de montant de financement: 100 000 \$, à un TAP/TCA de 3,13 %, le paiement semi-annuel est de 10 000 \$ pendant 5 années, l'obligation totale est de 100 000 \$, le coût de l'emprunt est de 7 920 \$ (ce qui comprend une renonciation à la remise en espèces de 7 920 \$ afin de pouvoir profiter de l'offre). Les paiements semi-annuels et le coût d'emprunt varieront selon le montant emprunté / le versement initial. Les taxes, les frais de montage, de livraison, de transport et de préparation, ainsi que des frais de documentation de 50 \$, s'appliqueront. Un montant de financement minimum peut être requis; l'utilisation d'un exemple de montant de financement ne garantit pas que l'offre est applicable. Les frais pour des montants en souffrance sont de 24 % par année. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix. Les concessionnaires peuvent facturer des frais supplémentaires. Le financement est assujéti à l'approbation du crédit par John Deere Finance uniquement. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à d'autres offres. Des rabais ou d'autres incitatifs pourraient être proposés pour des achats au comptant. En optant pour l'offre de financement, les clients peuvent se trouver à renoncer à de tels rabais ou incitatifs, ce qui pourrait se traduire par un taux d'intérêt réel supérieur. Les prix peuvent être modifiés en tout temps sans préavis. A0D010YCF2F676-00029130

La relève et l'établissement agricole



Nadine PELLETIER

Agronome
Conseillère en
développement régional

Vous souhaitez vous établir en agriculture? Les conseillers en relève et établissement de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du Ministère sont là pour vous conseiller dans la réalisation de votre projet d'établissement.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES!

Voici quelques-unes des questions qui nous sont souvent posées sur l'offre de services en relève et établissement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

1. Quelle est la clientèle-type d'un conseiller en relève et établissement?

Le MAPAQ accueille toute personne ayant un projet d'établissement en agriculture. Mentionnons que les gens de moins de 40 ans qui choisissent de démarrer une entreprise ou de se spécialiser dans un secteur de production en émergence ou non traditionnel sont une clientèle prioritaire du Ministère. Il est bon de savoir que le MAPAQ et La Financière agricole du Québec (FADQ) ont conclu une entente de collaboration permettant d'optimiser l'accompagnement des jeunes de la relève. Les entrepreneurs désirant accéder à une propriété à l'aide du Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) peuvent également être soutenus.

2. Quels sont les services offerts en relève et établissement?

La relève est une priorité du Ministère. Le rôle des conseillers en relève et établissement est d'accueillir et d'accompagner la relève ainsi que d'assurer le suivi des établissements.

En agissant comme porte d'entrée au Ministère en matière de relève et d'établissement, le conseiller en relève est en mesure de fournir à un jeune entrepreneur toute l'information utile à la réalisation de son projet en plus de le soutenir dans ses démarches. Sur une période pouvant atteindre cinq ans, le conseiller peut offrir à son client un suivi à l'établissement.

Par ailleurs, le conseiller en relève organise des activités collectives telles que le Salon de l'établissement en agriculture 2017, qui aura lieu au Centre Caztel de Sainte-Marie le mercredi 15 février prochain (voir l'article en page 2).

Si un projet nécessite l'embauche d'un conseiller spécialisé dans un domaine d'activité précis, les agriculteurs débutants seront invités à communiquer avec le réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches. Ce dernier leur donnera alors accès à une multitude de dispensateurs spécialisés en encadrement technique ou en gestion technico-économique et financière en plus de toute l'information sur les aides financières disponibles pour l'utilisation de services-conseils.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

Les services offerts par les conseillers en relève et établissement aux entreprises en démarrage sont les suivants :

Accueil

- Aider l'entrepreneur à préciser son projet d'établissement et à cibler ses besoins;
- Lui fournir l'information nécessaire à la réalisation de son projet d'établissement;
- Convenir avec lui d'une démarche et des étapes à franchir.

Accompagnement

- Analyser sommairement le projet d'établissement;
- Cibler les forces et les faiblesses du jeune entrepreneur;
- Suivre la réalisation du plan d'affaires et le réorienter au besoin;
- Suivre périodiquement l'état d'avancement du projet;
- Repérer les projets qui nécessitent des services-conseils et ceux qui sont potentiellement admissibles aux programmes d'aide de la FADQ et au FIRA;
- Appuyer l'entrepreneur dans la réalisation d'un plan d'encadrement et de formation continue;
- Mettre à sa disposition un réseau d'experts et une équipe multidisciplinaire.

Suivi à l'établissement

- Proposer un plan d'action et un suivi annuel sur cinq ans;
- Réaliser un diagnostic sommaire de la situation de l'entreprise et de l'entrepreneur;
- Proposer des ajustements au plan d'action, si nécessaire.

Présence régionale

- Développer un réseau avec les intervenants du milieu, incluant les établissements d'enseignement;
- Assurer une vigie et une diffusion de l'information sur la relève et l'établissement.

Pour recevoir les services offerts, nous vous invitons à communiquer directement avec le conseiller en relève et établissement de votre territoire :

- Carole Bouffard (Beauce-Sartigan, Robert-Cliche (partie), Les Appalaches et Les Etchemins);
 - Jean-François Duquette (Lotbinière, Bellechasse, Lévis, Montmagny et L'Islet);
 - Denis Labonté (Robert-Cliche (partie) et La Nouvelle-Beauce).
- Si nécessaire, ces personnes vous référeront à d'autres conseillers de la Direction régionale du MAPAQ, selon vos besoins.

CE QUE LES ENTREPRENEURS EN PENSENT

Au cours de l'année 2016, Marie-Ève Poulin, de Saint-Simon-Les-Mines, a fait appel aux services en relève et établissement du MAPAQ dans le cadre d'un projet d'établissement en agriculture. En premier lieu, elle souhaitait étudier un projet d'établissement encadré par le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières des Producteurs de lait du Québec afin de bénéficier d'un prêt de quota de 12 à 16 kg m.g.

Dans le cheminement de son dossier, M^{me} Poulin a voulu évaluer la rentabilité de son projet. Deux rencontres, l'une avec



Grâce au soutien des conseillers de la Direction régionale, Marie-Ève Poulin a acquis des connaissances de base en gestion technico-économique en plus de préciser davantage son projet d'établissement.
(Photo : Marie-Ève Poulin)

une conseillère en relève et une spécialiste en agroéconomie du MAPAQ et l'autre avec un conseiller en gestion du réseau Agriconseils, lui ont donné un aperçu financier sommaire de son projet et ont précisé les différents enjeux et défis qui y sont liés.

En second lieu, elle envisageait un démarrage en production de veaux d'embouche. Sa conseillère en relève l'a invitée à discuter des aspects techniques du projet avec un autre conseiller spécialisé du Ministère. Cela lui a permis de préciser plusieurs aspects tels que le logement et les équipements de manutention, l'alimentation, l'achat et la génétique du cheptel reproducteur, etc.

Grâce à cet accompagnement, la cliente a acquis des connaissances de base en gestion technico-économique en plus de préciser davantage son projet d'établissement. La conseillère en relève l'a aidée à établir une démarche et des étapes à franchir dans le but d'avoir une vision globale de ses différents projets.

Chaque production a ses propres exigences et défis, de sorte qu'il est toujours avantageux de bien se documenter et d'étudier son projet avant de passer à l'action.

Collaboration : Carole Bouffard, agronome, conseillère régionale en relève et établissement agricole

En ce temps des fêtes, nous pensons à tous nos clients et amis qui nous ont témoigné leur confiance durant l'année qui s'achève. Toute notre équipe vous souhaite de très joyeuses fêtes!

Que la nouvelle année vous comble de bonheur et de santé!



160, boul. Taché ouest, Montmagny • 418 248-8899 • 1 800 343-8899

www.formationagricole.com

Calendrier à conserver

ACÉRICULTURE ET FORESTERIE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT	INSCRIPTION
Abattage manuel sécuritaire	Sainte-Marie	11 h	19 h à 22 h / 8 h à 16 h	16 et 17 ou 18 décembre	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
Entaillage des érables	Sainte-Marguerite	8 h	8 h à 16 h 30	10 décembre	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
	Sainte-Marguerite	8 h	8 h à 16 h 30	14 janvier	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
	Saint-Georges	8 h	8 h à 16 h 30	21 janvier	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
	Saint-Georges	8 h	8 h à 16 h 30	28 janvier	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
Osiose	Thetford Mines	6 h	9 h à 16 h	9 décembre	56 \$	Le Tremplin : 418 338-7808, poste 3116
Sirop d'érable certifié biologique, comment s'y prendre?	Sainte-Marie	6 h	9 h à 16 h	19 décembre	60 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
Sirop d'érable de qualité	La Pocatière	7 h	9 h à 17 h	14 décembre	**Gratuit	ITA : 418 856-1110 poste 1252
	Lévis	7 h	9 h à 17 h	26 janvier	**Gratuit	CFA : 418 885-4517 poste 1654
	Montmagny	7 h	9 h à 17 h	27 janvier	**Gratuit	CFA : 418 885-4517 poste 1654
	Saint-Georges	7 h	9 h à 17 h	17 janvier	**Gratuit	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
	Saint-Joseph	7 h	9 h à 17 h	24 janvier	**Gratuit	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
	Sainte-Marie	7 h	9 h à 17 h	23 janvier	**Gratuit	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
	Thetford Mines	7 h	9 h à 17 h	16 janvier	**Gratuit	Le Tremplin : 418 338-7808, poste 3116
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	Thetford Mines	6 h	9 h à 16 h	16 décembre	85 \$	Le Tremplin : 418 338-7808, poste 3116

PRODUCTIONS ANIMALE ET VÉGÉTALE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT	INSCRIPTION
Alimentation des petits ruminants : moutons et chèvres	La Pocatière	14 h	8 h 30 à 16 h 30	27 et 28 janvier	100 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
Bleuets – Introduction à la culture	Saint-Romuald	7 h	8 h 30 à 16 h 30	4 mars	60 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Culture de l'argousier	Saint-Romuald	7,5 h	8 h 30 à 17 h	9 mars	105 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Culture des noix	Thetford Mines	7,5 h	8 h 30 à 17 h	17 février	60 \$	Le Tremplin : 418 338-7808, poste 3116
Culture du chanvre industriel	Thetford Mines	6 h	9 h à 16 h	14 décembre	72 \$	Le Tremplin : 418 338-7808, poste 3116
Fraise – Introduction à la culture	Saint-Romuald	7 h	8 h 30 à 16 h 30	28 janvier	70 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Greffes d'arbres fruitiers	La Pocatière	7 h	8 h 30 à 16 h 30	18 mars	160 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
La permaculture, une culture en émergence	En ligne	18 h	18 h à 21 h	7 février au 14 mars	155 \$	CBA : 1 800 893-5111 poste 2222
Légumes – Introduction à la culture	Saint-Romuald	13 h	8 h 30 à 16 h	18 et 25 février	130 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Lutte biologique aux ravageurs	Saint-Romuald	7 h	8 h 30 à 16 h 30	21 janvier	70 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Taille des arbres fruitiers (poirier, pommier, prunier)	Sainte-Marie	14 h	8 h 30 à 16 h 30	11 et 25 mars	140 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360

GESTION

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT	INSCRIPTION
AEC Gestion d'entreprises agricoles	En ligne	750 h	12 h/semaine (soir)	À compter du 9 janvier	***Gratuit	CBA : 1 800 893-5111 poste 2222
Achat et vente de grains – Introduction	Sainte-Marie	12 h	9 h à 16 h	13 et 14 décembre	130 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Élaborer un plan d'affaires en entreprise agricole	En ligne	55 h	24 h / 7 jours	En tout temps	150 \$	CBA : 1 800 893-5111 poste 2222
États financiers agricoles démystifiés	Sainte-Marie	7 h	8 h 30 à 16 h 30	18 février	70 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Fiscalité : comment sauver de l'impôt comme agriculteur	Sainte-Marie	12 h	9 h à 16 h	6 et 13 février	120 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
L'employé : un allié, un défi, un mystère : embauche stratégique et conditions salariales intégration et rétention des employés	Sainte-Marie	6 h	9 h à 16 h	13 mars	60 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
	Sainte-Marie	6 h	9 h à 16 h	27 février	60 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Optimisation d'un parc de machinerie : vos tracteurs versus vos besoins	Sainte-Marie	6 h	9 h à 16 h	31 mars	50 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
Préparation à la retraite en agriculture	Sainte-Marie	12 h	9 h à 16 h	6 et 13 décembre	100 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
Utilisation sécuritaire des pesticides en milieu agricole	Saint-Joseph	12 h	9 h à 16 h	27 janvier et 3 février	190 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620

TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT	INSCRIPTION
Déshydratation artisanale de fruits et de légumes	La Pocatière	14 h	8 h 30 à 16 h 30	12 et 13 janvier	160 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
Fabrication artisanale de vinaigre	La Pocatière	14 h	8 h 30 à 16 h 30	18 et 19 mars	210 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
Fabrication artisanale de vinaigrettes et huiles aromatisées	La Pocatière	21 h	8 h 30 à 16 h 30	15 au 17 mars	210 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
Friandises et dérivés à l'érable	Saint-Georges	14 h	8 h 30 à 16 h	11 et 12 mars	90 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
Procédé artisanal de mise en conserve	La Pocatière	40 h	8 h 30 à 17 h 30	20 au 24 février	410 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
Transformation artisanale de fruits : gelées, beurres et sirops	La Pocatière	42 h	8 h 30 à 16 h 30	6 au 11 mars	360 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
Transformation des produits de l'érable	Saint-Georges	14 h	8 h 30 à 16 h 30	21 et 22 janvier	100 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620



Les prix, les dates et l'horaire sont inscrits à titre indicatif et sont modifiables sans préavis. Les taxes sont en sus. *25 \$ pour les personnes inscrites au Fichier des producteurs de bois de la Beauce dont le coût d'inscription est complété par le Fonds forestier de la Beauce, 65 \$ pour les autres. **La Fédération des producteurs acéricoles du Québec défraie les coûts d'inscription pour une personne par numéro de contingent. ***La formation est gratuite. Certains frais administratifs et d'équipement ainsi que le matériel scolaire sont en sus.

L'organisation des formations en Chaudière-Appalaches se fait en partenariat avec les commissions scolaires de la Beauce-Etchemin et des Appalaches, les cégeps de Lévis-Lauzon et Beauce-Appalaches, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme et l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière.

Détails et liste complète des formations au
www.formationagricole.com

Les formations proposées par le Collectif régional en formation agricole sont offertes grâce à la participation financière de :



Les productions animales

France BÉLANGER

Agronome, M. Sc.
Conseillère en développement régional

Sylvie TREMBLAY

Technologiste agricole
Conseillère en production bovine

Comme productrice ou producteur, vous devez relever plusieurs défis au quotidien pour que votre entreprise demeure compétitive et qu'elle réponde aux nouvelles normes sociales et environnementales. Nous sommes là pour vous accompagner dans vos projets, que ce soit par un appui technique, des essais de nouvelles méthodes et techniques de production ou une orientation vers divers programmes d'aide financière ou services.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES!

Voici quelques questions qu'on nous pose sur les productions animales :

1. Quels sont les projets en cours à la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation?

En productions animales, deux projets ont été réalisés au cours de la saison de pâturages et continuent de mobiliser nos conseillers.

Le premier, le projet « Évaluation de la charge parasitaire des troupeaux », vise l'adoption de stratégies différentes sur le plan du dépistage, du traitement et de la gestion des pâturages afin de diminuer et de mieux contrôler la charge parasitaire des animaux pendant cette période propice à la contamination. Une première phase du projet a été réalisée durant l'été 2016 en collaboration avec trois cliniques vétérinaires de la région, soit celles de L'Islet, de Saint-Vallier et de Disraeli.

Le deuxième, le projet « Évaluation de la qualité de l'eau d'abreuvement », vise à faire le suivi de la qualité de l'eau d'abreuvement des animaux qui sont au pâturage. Différentes alternatives et méthodes d'entretien du système utilisé seront



Parmi les services offerts par nos conseillers, mentionnons l'accompagnement et les conseils sur les nouvelles techniques d'élevage, la gestion des pâturages et la conception de corral, pour ne nommer que ceux-là. (Photo : Sylvie Tremblay, MAPAQ)

à valider pour s'assurer que les animaux boivent de l'eau de qualité dans les suites du projet. Selon les résultats obtenus, les producteurs seront plus à même d'agir pour améliorer la qualité de l'eau et diminuer certains problèmes de santé, surtout chez les veaux, qui sont plus sensibles.

L'essai et l'implantation d'une nouvelle pratique ou technologie vous intéressent? Communiquez avec votre centre de services du Ministère : il nous fera plaisir d'en discuter avec vous.

2. Quels sont les programmes d'aide financière disponibles au MAPAQ en productions animales?

Voici les programmes d'aide dont vous pouvez bénéficier :

- Aménagements alternatifs en production de bovins de boucherie (voir le guide technique sur le site Internet d'Agri-Réseau, dans l'onglet Bovins de boucherie);
- Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région (ex. : projets d'innovation, d'adaptation, de démonstration, etc.);
- Salubrité, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux (cage de contention, logiciels de suivi de la traçabilité, etc.);
- Appui pour la conversion à l'agriculture biologique.

Pour plus d'information sur les programmes et les conditions d'admissibilité, vous pouvez consulter le site Internet du Ministère au www.mapaq.gouv.qc.ca/programmes ou communiquer avec l'un de nos conseillers. Nous pourrions vous fournir les résumés des programmes ainsi que d'autres renseignements, selon votre situation.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

- Accompagnement et conseils sur :
 - les nouvelles techniques d'élevage;
 - la gestion des pâturages (approche individuelle : visite des parcelles et remise d'un rapport personnalisé);
 - les projets de production animale ou de diversification (ex. : fournir de l'information technique);
 - la conception de corral, l'aménagement de systèmes de ventilation et l'aménagement de bâtiments.
- Suivi de projets pour vous appuyer dans le transfert d'innovations technologiques;
- Organisation de journées d'information, de colloques (voir l'article sur le Colloque Bœuf en page 2), d'activités de démonstration et de voyages d'affaires;
- Rédaction de capsules pour diffuser de l'information par courriel, principalement sur la production bovine. Si vous ne les recevez pas déjà, veuillez communiquer avec France Bélanger par courriel (france.belanger@mapaq.gouv.qc.ca) pour vous inscrire à notre liste d'envoi. Vous pouvez consulter les précédentes capsules sur notre site Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches (onglets Secteurs d'activité/Production bovine);
- Orientation, appui et suivi de différents programmes d'aide financière;
- Appui et suivi en démarrage ou en acquisition d'une exploitation en productions animales.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner ou de vous accompagner dans vos projets! Communiquez avec nous!

POUR TOUT SAVOIR SUR
L'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE

SALON
DE L'ÉTABLISSEMENT EN
AGRICULTURE
2017

MERCREDI 15 FÉVRIER 2017

CENTRE CAZTEL DE SAINTE-MARIE

DE 9 H À 15 H 30 - ENTRÉE GRATUITE SANS PRÉINSCRIPTION

3 CONFÉRENCIERS - 4 PANÉLISTES - 29 EXPOSANTS



>7017054

DRAINAGE
EXCAVATION
SIMON FAUCHER

- Drainage de terres agricoles avec godet ou taupe guidée par GPS
- Excavation de bâtiment
- Vente de drains agricoles
- Et tous travaux agricoles connexes



Nous sommes là
pour vous servir!

drainagesf@gmail.com 418-957-9497



56733963



Topaze



RBQ: 2637-7432-92

LE MAÎTRE CONSTRUCTEUR SAINT-JACQUES, LE MAÎTRE DE LA MAISON USINÉE DEPUIS 25 ANS

Le Maître Constructeur, c'est...

- ▶ Une entreprise familiale québécoise spécialisée dans la vente et la fabrication de maisons usinées;
- ▶ La personnalisation des plans afin de répondre à tous les goûts et tous les budgets;
- ▶ Des prix très compétitifs sur le marché de la maison neuve (usinée et sur chantier);
- ▶ Une expérience d'achat inégalée sur le marché;
- ▶ Et plus encore!

Contactez-nous pour plus d'informations!

32, rue Nadeau
Saint-Jacques-de-Leeds
418.424.3117

+ Chicoutimi + Sainte-Eulalie + Témiscouata + Sherbrooke

www.maitre-constructeur-st-jacques.com



Stéphane



Jonathan



Kiera

L'agroenvironnement

Annie GOUDREAU

Agronome
Conseillère régionale en agroenvironnement

Elise FORTIN

Technicienne agricole
Conseillère en agroenvironnement

Les conseillers en agroenvironnement de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du Ministère sont soucieux de mettre de l'avant des solutions environnementales afin d'offrir le meilleur soutien possible aux producteurs agricoles. Les orientations agroenvironnementales touchent notamment la réduction des risques pour la santé et l'environnement liés à l'usage des pesticides, l'utilisation responsable des sols, la réduction de la pollution de l'eau et la protection des écosystèmes.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES!

Voici quelques-unes des questions qui nous sont souvent posées en matière d'agroenvironnement :

1. Retrouve-t-on des pesticides dans l'eau des rivières de la région?

Un peu à l'image de ce qu'on retrouve ailleurs au Québec dans les secteurs où les grandes cultures sont plus intensives, on retrouve des traces de pesticides dans les cours

d'eau de la région. Même si, dans la plupart des cas, il n'y a pas de dépassement des critères de vie aquatique, il faut porter une attention particulière aux néonicotinoïdes, qui sont plus problématiques. Quant à l'état général de la qualité de l'eau, il est possible de suivre l'évolution des données en consultant le Réseau-rivières du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) au www.mddecc.gouv.qc.ca (onglets Eau/Rivières et lacs/Atlas interactif de la qualité des eaux de surface et des écosystèmes aquatiques/Stations).

2. On n'entend plus parler des algues bleu-vert. Le problème est-il réglé?

Malheureusement, la problématique des algues bleu-vert (cyanobactéries) existe toujours. En fait, la situation est moins médiatisée. Depuis 2013, le MDDELCC visite seulement les plans d'eau « non récurrents » ou qualifiés de sensibles. En Chaudière-Appalaches, au cours des 10 dernières années, 47 plans d'eau ont été affectés par les cyanobactéries. Il faut donc poursuivre nos efforts, notamment afin de réduire la présence de phosphore dans nos cours d'eau.

3. J'ai des bancs de sable dans mon cours d'eau et des problèmes de décrochement de berges. À qui dois-je m'adresser?

Si vous souhaitez intervenir dans un cours d'eau pour creuser ou pour retirer un banc de sable, vous devez obtenir les autorisations né-

cessaires. Aussi, pour effectuer certains travaux, un certificat d'autorisation peut vous être exigé par le MDDELCC. Renseignez-vous auprès du responsable concerné au sein de votre municipalité ou de votre MRC (selon le secteur). Prenez note que le MAPAQ ne finance plus les travaux dans les cours d'eau.

4. J'ai perdu mes anciens plans de drainage. Comment puis-je les récupérer?

Pour les plans de drainage dont la production a été financée par le MAPAQ, ils ont tous été numérisés et intégrés au site Internet « Infosols ». Ce site vous permet de faire apparaître différentes couches d'information sur une carte telles que les images satellites, les types de sol, les numéros de lot, les profils d'écoulement de l'eau ainsi que le dénivèlement des pentes. Vous pouvez également y consulter les historiques des cultures et, bien sûr, les plans de drainage! Allez y jeter un coup d'oeil : www.info-sols.ca.

5. J'ai des rigoles dans mes champs. Puis-je avoir de l'aide financière pour corriger la situation?

Le MAPAQ finance certains ouvrages hydroagricoles qui visent la conservation des sols. Pour que le projet soit admissible, le problème doit provenir du champ et ne doit pas être lié au drainage souterrain ou à un cours d'eau. De plus, certaines bonnes pratiques culturales pourraient être exigées préalablement sur le site (ex. : rotation, cultures en contre-pente, culture intercalaire, etc.)

6. J'aimerais consulter un agronome. Existe-t-il une liste de ces professionnels dans la région?

En Chaudière-Appalaches, il existe de nombreuses firmes offrant des services agronomiques, autant dans le domaine privé qu'au sein des organisations subventionnées par le MAPAQ. Pour trouver un dispensateur de services agronomiques et, éventuellement, obtenir des services-conseils subventionnés, vous pouvez vous référer au site Internet du réseau Agriconseils au www.agriconseils.qc.ca (choisir l'onglet Les réseaux Agriconseils, puis la région de la Chaudière-Appalaches et enfin, l'onglet Dispensateurs). Il y a près de 60 dispensateurs en agroenvironnement. Vous trouverez assurément chaussure à votre pied!

7. J'ai un problème de berce du Caucase. Que dois-je faire?

Il faut rapidement prendre la situation en main. Dans le cas contraire, le problème et les coûts à assumer pour s'en débarrasser ne s'en trouveront qu'augmentés. Cette plante produit une quantité incroyable de semences, ce qui lui permet de coloniser rapidement un site. La technique la plus efficace pour lutter contre sa propagation demeure l'extraction des racines avec une pelle, combinée à la revégétalisation du site pour assurer une compétition végétale. Avant toute intervention, il est important de se couvrir le corps, y compris le visage, afin d'éviter que la sève n'entre en contact avec votre peau, auquel cas une brûlure pourrait survenir.



DÉBUTE EN JANVIER

FUTUR DIPLÔMÉ
« Le programme en gestion d'entreprises agricoles, m'ouvre la porte de la réussite professionnelle. »
Christopher Vachon

Gestion d'entreprises agricoles

Inscrivez-vous à l'attestation d'études collégiales maintenant!

Début: 9 Janvier 2017 (2 sessions/année)
Durée: 750 heures (4 soirs/semaine)
Formation en ligne sur Internet

Grâce à l'AEC, vous avez la possibilité de **bonifier votre prime à l'établissement** jusqu'à 20 000\$. De plus, vous êtes admissible au **rabais d'assurance** à l'ASRA (jusqu'à 50 000\$ / année).

Aussi offerte en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Transformez votre expérience en diplôme. **Informez-vous!**

☎ 418 228.8896 ou 1 800 893.5111, p. 2222
✉ aec@cegepba.qc.ca | 🌐 cegepba.qc.ca/aec



Membre indépendant **BKR International**

Bvacpa.ca

SAINT-GEORGES
418 228-9761

SAINTE-MARIE
418 387-3636

LÉVIS
418 834-1910

THETFORD MINES
418 338-4626

- + Comptabilité
- + États financiers
- + Déclarations d'impôt de particuliers, de sociétés de personnes et de sociétés par action
- + TPS – TVQ
- + Service de paie – T4 et relevés 1 – CSST, etc.
- + Fiscalité agricole
- + Planification successorale
- + Transfert de ferme
- + Implantation de logiciels de comptabilité, formation et support (*Acomba et autres*)
- + Agri-stabilité, agri-investissement, agri-Québec



AU SERVICE DU MONDE AGRICOLE

Enfin, signalez sa présence à SENTINELLE en visitant le www.mddelcc.gouv.qc.ca (Onglets Biodiversité/Espèces exotiques envahissantes/Outil de détection SENTINELLE).

8. Puis-je réduire la zone-tampon requise en agriculture biologique si j'implante une haie brise-vent?

Oui. L'implantation d'une haie séparatrice entre un champ conventionnel et un champ biologique permet de réduire la zone tampon exigée par les normes biologiques. Le MAPAQ finance de telles haies afin de limiter la dérive des pesticides provenant des champs voisins. Toutefois, vous devez vous assurer que votre projet d'implantation convient également à votre organisme certificateur, et ce, avant que les plants ne soient mis en terre.

9. Est-ce que je dois nécessairement ajouter de l'azote en post-levée?

Au Québec, les recommandations agronomiques liées à la fertilisation, en particulier pour le phosphore, le potassium et l'azote, sont considérées comme parmi les plus élevées en Amérique du Nord. Dans la plupart des cas, on se retrouve donc à cultiver des sols dont la richesse est déjà suffisante. Afin de vous aider à prendre la meilleure décision quant à l'application ou non d'azote dans votre maïs, différents outils ou techniques s'offrent à vous :

- Le test de nitrates en post-levée dans le maïs est un élément clé du calcul de la recommandation d'azote en Ontario et dans le nord des États-Unis depuis plusieurs



(Photo : Annie Goudreau, MAPAQ)

années. Il fait même des percées au Québec; d'ailleurs, plusieurs entreprises de la région l'utilisent déjà. En moyenne, il permet de réduire l'azote appliqué au maïs du tiers, sans risque de perte de rendement.

- L'implantation de parcelles témoins dans vos champs (lisières sans apport d'azote)

sert à mieux cibler la bonne dose dans le contexte de votre ferme et permet d'évaluer la fertilité globale de vos sols.

Consultez votre agronome-conseil afin de déterminer votre stratégie d'intervention et ainsi, de vous assurer que vos investissements en azote seront rentables.

la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ sont disponibles pour vous accompagner dans votre projet visant à relever les défis que représente la protection de l'environnement. Plusieurs mesures d'aide du programme Prime-Vert visent à résoudre des problèmes préjudiciables à la qualité de l'eau et de l'air, à la santé des sols, à la diversité biologique ou à la santé humaine. Communiquez avec nous pour plus d'information!

DIVERS

Un soutien psychologique pour les agriculteurs d'ici

Depuis le mois d'octobre dernier, un nouveau service de soutien psychologique est disponible gratuitement pour les agriculteurs, les agricultrices et leurs familles.

Initié par l'organisme à but non lucratif Au cœur des familles agricoles (ACFA), ce projet-pilote vise à soutenir les personnes qui souffrent de détresse psychologique, d'un sentiment d'isolement, de stress lié au revenu ou de problèmes familiaux ou émotionnels.

D'une durée de six mois et renouvelé en cas de forte demande, ce service de « travailleuse

de rang » offert par l'ACFA a pour but d'évaluer les besoins régionaux en accompagnement psychologique chez les producteurs de la Chaudière-Appalaches. Cet accompagnement peut se traduire par un suivi psychosocial par téléphone ou des rencontres au local de l'organisme ou chez le producteur.

Si vous éprouvez des difficultés d'ordre psychologique ou émotionnel, communiquez avec la travailleuse de rang Nancy Langevin par téléphone au 450 768-6995 ou par courriel à l'une des adresses suivantes : lise@acfareseaux.qc.ca ou travailleurderang@hotmail.com. Vous pouvez également consulter le site Web de l'ACFA au www.acfareseaux.qc.ca.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

Les conseillers en agroenvironnement de

NOUVEAU



Le CMCA et ses groupes-conseils agricoles vous invitent à venir visiter leur nouveau site Internet au www.cmca-gca.com et leur page Facebook CMCA!

Avec le CMCA, misez sur la croissance équilibrée de votre entreprise et son succès durable!

>7016385

COMPTABILITÉ FLABBE

Francine Labbé, B.A.A.

Comptabilité agricole exclusivement

La paperasse s'avère un poids sur vos épaules, j'ai la solution pour vous.

Services offerts:

Tenue de livres, paiement des fournisseurs, facturation, service de paye et déclaration de taxes.

46, 4^e rang Est, Honfleur, (Qc) GOR 1N0
Tél.: 418 885-4544 | Tél.: 418 885-8423

comptabilite.flabbe@gmail.com | www.comptabiliteflabbe.com

Plus de 25 ans d'expertise en agriculture



Les grandes cultures et la protection phytosanitaire



Line BILODEAU

Agronome, M. Sc.
Conseillère en
grandes cultures et en
agroenvironnement

Les grandes cultures, destinées à l'alimentation animale ou humaine, sont un domaine de production non négligeable dans notre région. La rentabilité de ce secteur et la protection de l'environnement, notamment à l'égard de la conservation des sols, de la protection de l'eau et de l'utilisation des pesticides, demeurent des enjeux importants. C'est pourquoi nos actions veillent à soutenir les producteurs dans les défis auxquels ils doivent faire face.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES!

Voici quelques-unes des questions qui nous sont souvent posées au sujet des grandes cultures et du contrôle de leurs ravageurs :

1. Comment savoir si la présence d'insectes ou de maladies dans ma culture peut engendrer des pertes de rendement?

À chaque année, le MAPAQ surveille les ravageurs ayant le potentiel d'engendrer des

perdes économiques dans diverses cultures végétales, dont les grandes cultures. En Chaudière-Appalaches, on dépiste plus de 50 champs avec l'aide des clubs-conseils en agroenvironnement et des services du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection pour suivre l'évolution des 12 principaux ravageurs des grandes cultures.

De plus, le Ministère effectue annuellement le dépistage de nouveaux ravageurs et la collecte d'information à leur sujet, par exemple le ver-gris occidental du haricot ou le nématode à kyste du soya, pour ne nommer que ceux-là.

Grâce aux résultats de ces dépistages, le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) publie à chaque semaine des communiqués qui dressent l'état de la situation et l'évolution des différents ennemis des cultures et propose, s'il y a lieu, des moyens de lutte. Ces renseignements fournissent aux agronomes des outils pour effectuer le dépistage de vos champs et vous conseiller à propos des moyens de lutte contre les ravageurs présents. Pour en savoir davantage, consultez le www.agrireseau.qc.ca/rap.

2. Comment savoir si j'ai besoin de semences traitées aux insecticides?

La décision d'utiliser des semences enrobées d'insecticides pour contrer les ravageurs des semis devrait être basée sur l'analyse de différents facteurs de risque, soit l'historique

d'infestations, le précédent cultural et le type de sol. Or, les résultats du dépistage réalisé au Québec dans plus de 800 champs, dont plusieurs en Chaudière-Appalaches, ont démontré ceci : seulement 11 % des champs dépistés au printemps dépassent le seuil économique d'intervention (1 ver fil-de-fer par piège par semaine). Étant donné que ce seuil est jugé conservateur au Québec, on peut affirmer que l'utilisation systématique de semences traitées aux insecticides n'est pas justifiée pour lutter contre ce ravageur.

La première étape est donc de dépister les champs. Vous pouvez recourir aux services-conseils d'un agronome afin qu'il effectue le dépistage des insectes ravageurs des semis ou le suivi de la levée de la culture au printemps. Au terme de cette opération, votre agronome déterminera si vous pourriez utiliser des semences non traitées avec des insecticides. Afin de connaître la liste des hybrides de maïs traités exclusivement aux fongicides, vous pouvez consulter la liste publiée par le RAP à l'adresse suivante : www.agrireseau.qc.ca/rap (bulletin d'information n° 18).

3. Quels outils peuvent m'aider à savoir quand je dois traiter mes céréales contre la fusariose ou si je dois appliquer des fongicides sur mon soya?

Durant la saison de culture, le RAP - Grandes cultures publie les prévisions des niveaux de risque d'infection pour la fusariose

dans les céréales. Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi des céréales est étroitement lié aux conditions météorologiques présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. Ainsi, les prévisions se basent sur la station météorologique la plus près.

Présentées sous forme de carte et mises à jour régulièrement, ces prévisions vous permettent de vérifier s'il est nécessaire d'effectuer un traitement. Si, par exemple, le risque annoncé pour une zone est élevé, mais que la majorité des plants ne sont pas dans la fenêtre d'infection, il est inapproprié et même inutile d'appliquer un traitement fongicide. Pour recevoir ces prévisions par courriel, veuillez communiquer avec votre conseiller en grandes cultures du MAPAQ.

En ce qui a trait au soya, plusieurs des maladies présentes au Québec dans cette culture ne sont pas contrôlées par les fongicides. La seule maladie du soya pouvant justifier l'application de fongicides sous nos conditions est la pourriture à sclérotos. Toutefois, ces fongicides foliaires ne permettent pas d'éradiquer la maladie lorsque les plants sont déjà infectés. De plus, sur la base des résultats agronomiques des essais réalisés, une analyse économique¹ montre que seule une faible proportion des traitements s'est avérée rentable (3 sur 32) dans la culture du soya. D'autres moyens de lutte et de prévention de la maladie existent tels que l'utilisation



BERGERON LAROCHELLE SOCIÉTÉ DE NOTAIRES INC.

1186, RUE PRINCIPALE . SAINT-AGAPIT . QC . G0S 1Z0
TÉL. : 418.888.3136 | TÉLÉCOPIEUR : 418.888.5018

386, RUE POITRAS . DOSQUET . QC . G0Z 1H0
TÉL. : 418.728.3733 | TÉLÉCOPIEUR : 418.888.5018

- Droit agricole et commercial
- Droit immobilier
- Testaments et mandats
- Droit des successions

Me Véronique Larochelle, notaire
Me Christine Bergeron, notaire
Me Sylvie Mathieu, notaire

>8935033



TRANSPORT GÉNÉRAL ET DE LISIER

Bur.: 418 596-2272

Gar.: 418 596-2816

Fax: 418 596-2929

143, rg St-David, St-Patrice • c.gagnetgn@globetrotter.net

>6609147

PROCHAINS PROJETS DE VOYAGE



Les Voyages Interconseil offrent des voyages agricoles envers nos agriculteurs depuis près de 28 ans.

Nous offrons également des forfaits tout inclus pour toutes les destinations soleil, vol vers l'Europe et le reste du monde. Croisières à la destination de votre choix.

Nous proposons des voyages en ornithologie ainsi que des forfaits sur mesure : golf, ski, yoga, spirituel, etc.

Vous ferez la découverte de ces destinations avec nos guides accompagnateurs professionnels.

PROJETS DE VOYAGE :

La Romana, deux semaines du 27 janvier au 10 février 2017

Vol aller-retour direct, départ de Québec avec Air Transat. Hôtel : Luxury Bahia Principe Bouganville en tout inclus. Taxes incluses. Frais de l'OPC et frais de réservation en sus.

Tarif : 2679 \$/personne* en occupation double.

Circuit au Cambodge, Laos et Myanmar du 15 janvier au 5 février 2017

Départ de Montréal avec Qatar Airways. Visites, excursions, vols intérieurs et repas inclus. Hébergement 3★ Accompagnateur bilingue de l'agence. Taxes et frais de l'OPC inclus.

Tarif : 7915 \$/personne* en occupation double.

*Contribution au fonds d'indemnisation de client des agents de voyage; 1 \$ par tranche de 1000 \$.

LES VOYAGES INTERCONSEIL

Pour informations et détails des circuits
Contactez-nous: 418 796-3060
2597, Principale, St-Édouard G0S 1Y0

Détenteur d'un permis du Québec.

>656714



www.rem-montmagny.com

Réparation Électrique Montmagny Inc.

- Vente et réparation moteurs, pompes de toutes sortes, outillage, génératrices...
- Vaste inventaire de produits industriels, pneumatiques et électriques

URGENCE

24 HEURES / 7 JOURS

Gilles: 418 248-7509

Jean: 418 248-9266



170, 4^e Rue, Montmagny
(Qc) G5V 3L5
Tél.: 418 248-2072
Fax: 418 248-2073

>6624630

de cultivars résistants et la rotation avec des cultures non sensibles comme le maïs ou les céréales à paille. Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez consulter le bulletin du RAP à l'adresse suivante : www.agrireseau.qc.ca/rap (bulletin d'information n° 12).

4. Je désire modifier un pulvérisateur ou un équipement de désherbage mécanique ou en faire l'acquisition. Existe-t-il des subventions à cet effet?

Le volet 1 du programme Prime-Vert finance l'acquisition d'équipement visant à réduire l'usage ou les risques liés à l'utilisation des pesticides. Cette aide est offerte à toutes les exploitations agricoles qui utilisent des pesticides ou qui œuvrent en production biologique. L'équipement de pulvérisation ou de sarclage usuel ou complet n'est pas admissible; seuls les équipements considérés comme ayant une valeur agroenvironnement-

tales peuvent faire l'objet d'une subvention.

Pour plus d'information sur cette aide financière, vous pouvez communiquer avec Yannick Cadorette-Breton au 418 386-8116, poste 1554 ou par courriel (yannick.cadorette-breton@mapaq.gouv.qc.ca).

5. Je ne possède pas de ruches. Dois-je me soucier des risques de dérive des pesticides sur la santé des abeilles?

Les abeilles se déplacent couramment dans un rayon de 2 à 3 km autour de la ruche pour butiner, voire jusqu'à 5 km. Ainsi, même si vous n'êtes pas apiculteur, il est fort probable que vos cultures reçoivent la visite d'abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs.

Si vous appliquez des pesticides ou recourez à des semences traitées aux insecticides, deux nouveaux outils s'offrent à vous sur le site Internet Info-Sols (www.info-sols.ca), section Couches régionales). Une carte spécifie les zones à risque pour les pollinisateurs alors qu'une autre indique la densité des ruchers sur le territoire. À l'aide de ces deux cartes, vous pourrez vérifier si vous êtes situé dans une zone à risque pour les pollinisateurs ou si des ruchers sont présents à proximité de vos champs. Si tel est le cas, vous pourriez alors communiquer avec le ou les apiculteurs concernés avant d'appliquer vos pesticides.

À l'aide d'un agronome, vous pourriez également choisir un produit moins toxique ou encore décider d'effectuer vos arrosages d'insecticides le soir ou très tôt le matin, lorsque les abeilles ne butinent pas. Vous pourriez aussi installer un déflecteur sur votre semoir afin de réduire la dérive de poussières provenant de semences traitées aux insecticides. Il est possible de bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 900 \$

pour ce genre d'équipement grâce au programme Prime-Vert.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

Les services offerts par la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du Ministère sont la diffusion d'information sur les cultures établies et en émergence ainsi que sur le contrôle des ennemis des cultures. Nous offrons également de l'accompagnement aux entreprises en démarrage, par exemple pour évaluer le potentiel de mise en culture d'une terre. Nous vous invitons à communiquer directement avec la conseillère en grandes cultures et en agroenvironnement Line Bilodeau au 418 386-8116, poste 1524 ou par courriel à line.bilodeau@mapaq.gouv.qc.ca.

¹ Belzile, L. 2016. Utilisation des fongicides foliaires en grandes cultures (volet économique). Rapport final. IRDA, 19 pages.

SERVICES-CONSEILS

Une aide pour de nouvelles pratiques de gestion

De nouvelles aides financières sont maintenant disponibles pour améliorer les pratiques de gestion des entreprises. La mesure concertée « Nouvelles pratiques de gestion » vise à mieux répondre aux besoins exprimés par le milieu agricole, notamment en ce qui concerne l'organisation et la gestion des données de même que la gestion des ressources humaines (GRH).

Cette nouvelle mesure est accessible à toutes les entreprises agricoles inscrites aux réseaux Agriconseils.

VOLET 1 – ORGANISATION DES DONNÉES DE L'ENTREPRISE

Ce volet a pour objectif de soutenir les entreprises agricoles aux prises avec une problématique d'organisation et de gestion des données liées à la production, à la transformation ou à la commercialisation. La nouvelle pratique à implanter doit contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité

de prise de décision de l'entreprise. De plus, l'intervention servira à bonifier l'efficacité des services-conseils offerts à l'entreprise. Voici quelques exemples des activités admissibles :

- L'implantation de la comptabilité de gestion informatisée;
- L'organisation d'un système de cueillette de données techniques en production d'agneaux et de veaux d'embouche;
- L'adoption de l'outil proposé par le Centre d'expertise en gestion agricole et l'accompagnement dans l'appropriation de cette nouvelle pratique de gestion;
- L'utilisation du logiciel Rotation\$+ et l'accompagnement par un conseiller, notamment en agroenvironnement.

L'aide financière couvre 75 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 500 \$ par activité. L'appui maximal atteint 1500 \$ pour ce volet et pour la durée du programme (jusqu'au 31 mars 2018).

VOLET 2 – INTERVENTION EN GRH

L'objectif de ce volet est de soutenir les entreprises agricoles aux prises avec une problématique en matière de GRH. La nouvelle

pratique implantée doit contribuer à l'amélioration de la productivité ou de la structure organisationnelle et décisionnelle de l'entreprise.

Voici des exemples d'activités admissibles :

- Le diagnostic spécifique en ressources humaines admissible au Programme services-conseils (non inclus dans le montant d'aide de la présente intervention);
- L'analyse du climat de travail (identifier les rôles et les responsabilités, déterminer les règles de fonctionnement, créer et consolider une identité d'équipe);
- Le processus de délégation (accompagner les gestionnaires dans le transfert progressif et structuré du savoir et du pouvoir au sein de l'équipe de direction);
- La gestion efficace d'équipe et l'amélioration de la productivité (guider les

gestionnaires dans l'amélioration du déroulement des réunions et du processus décisionnel);

- Tout autre élément d'une politique de GRH, par exemple l'organisation du travail (répartition, délégation, supervision et cogestion), le recrutement, l'intégration, la rétention du personnel, etc.

L'aide financière correspond à 75 % du coût admissible et peut atteindre un maximum de 1500 \$ pour ce volet, et ce, pour la durée du programme (jusqu'au 31 mars 2018).

Pour en savoir davantage, communiquez avec M. Martin Larivière au 1 866 680-1858 ou au 418 386-8116, poste 1549.

Collaboration spéciale : Martin Larivière, agronome, directeur du réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches



AVEC AGRI-LIM 50
« FINI LA ROUILLE! »

Produit de remplissage liquide conçu pour les pneus agricoles, industriels et forestiers.

Pour connaître la liste des marchands autorisés de votre région, visitez notre site web au www.agri-lim.com ou par téléphone au **418 935-7149**

- RÉSISTE AU GEL JUSQU'À -50°C
- NON CORROSIF
- NON POLLUANT
- BIODÉGRADABLE

AGRICULTRICES, AGRICULTEURS

Décidez de votre prospérité grâce à nos conseils financiers.

Développement de vos affaires, Vente de ferme, on s'en occupe :

- Stratégies en fiscalité agricole
- Investissements qui rapportent (REER, CELI, REÉÉ, FERR)
- Assurances qui sécurisent (Vie, Salaire et Hypothécaire)

418 838-3059

www.larochelle-conseils.com

Lyne et Denis, Représentants en Épargne Collective et Sécurité Financière

 **Larochelle-Conseils**

Plus de 25 ans d'expérience

Plus de 500 clients contents

8020, boul. Guillaume-Couture, Lévis (Lauzon) QC G6V 6Y2



Lyne et Denis Larochelle

C'est le bon temps d'investir!

iA
Investia
Services financiers inc.

L'horticulture

Christian LACROIX

Agronome, M. Sc.
Conseiller régional en horticulture

Jenny LEBLANC

Agronome
Conseillère en horticulture

Si l'on pense à l'agriculture en Chaudière-Appalaches, ce sont surtout l'acériculture et les productions animales qui nous viennent à l'esprit. Pourtant, parmi les 5400 entreprises agricoles qu'on y retrouve, près de 350 font de l'horticulture. Ayant la chance de côtoyer ces producteurs, nous avons probablement l'un des plus beaux métiers du monde.

À l'échelle du Québec, la région occupe le troisième rang quant aux superficies consacrées à la culture de la fraise ainsi que le deuxième rang pour celles dédiées à la culture du bleuets en

corymbe et des arbres de Noël. La pomiculture occupe également une place non négligeable avec près de 50 vergers en exploitation sur le territoire.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES!

Voici quelques questions parmi celles qui nous sont les plus fréquemment posées :

1. J'ai une terre et je veux me lancer en horticulture. Quelles sont les cultures les plus rentables?

Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec offre, sur son site Internet, plusieurs budgets de production pour les cultures de fruits et de légumes. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que ces documents sont basés sur la situation d'entreprises bien établies et déjà rentables. En période de démarrage, l'atteinte de la rentabilité dépend de bien d'autres critères que du choix de culture ou d'un budget de production.

Si votre voisin produit du bleuets en corymbe, mieux vaut arrêter votre choix sur un autre type de production. Il faut tenir compte du potentiel de marché et des autres producteurs déjà établis. Mais peu importe votre choix, vos chances de succès seront meilleures si :

- vous choisissez une culture qui vous passionne;
- vous êtes minutieux et observateur;
- vous faites les investissements requis;
- vous êtes « patentoux » (car en horticulture, les « patentes » permettent de sauver beaucoup d'heures de travail manuel);
- vous participez aux journées d'information et de démonstration au champ et n'hésitez pas à innover dans vos pratiques;

• vous recourez aux services-conseils et faites affaires avec des professionnels dont les connaissances sont complémentaires aux vôtres;

• vous consacrez du temps à la mise en marché et la promotion de vos produits;

• vous ne dépendez pas d'un seul acheteur;

• votre site, vos employés et vous-mêmes êtes accueillants et accommodants (ce point est souvent sous-estimé et explique parfois le succès ou l'échec de deux entreprises ayant la même culture).

2. J'ai un projet d'établissement en horticulture. Dois-je m'établir en régie biologique ou conventionnelle?

Ce dilemme s'impose fréquemment lors de nos rencontres avec les candidats en démarrage horticulture. Le secteur biologique peut être très attrayant, car il connaît une forte croissance : la demande de produits biologiques dépasse l'offre et les occasions d'affaires semblent nombreuses. De plus, lors de nos discussions, combien de fois avons-nous entendu : « Je n'aime pas les pesticides, je veux en utiliser le moins possible ». En fait, la plupart des producteurs n'aiment pas vraiment employer des pesticides. Il n'en reste pas moins que les pesticides peuvent être très efficaces et facilitants, d'où le fait que la majorité des producteurs horticoles en utilisent. Le choix d'une régie de culture n'est donc pas toujours évident. Voici quelques conseils à ce sujet :

• Avant de choisir, prenez le temps de discuter avec des conseillers spécialisés dans différents types de productions. Certains connaissent la production biologique, d'autres la régie conventionnelle. La diversité des points de vue saura guider vos choix.

• Certaines cultures sont plus simples que d'autres en régie biologique. Informez-vous sur les différentes méthodes culturales et les défis qui vous attendent.

• La facilité de mise en marché de certaines cultures varie selon votre choix de régie. Par exemple, les cultures reconnues pour leurs vertus santé se vendront plus facilement si elles sont certifiées bio (plantes médicinales ou riches en antioxydants).

• Choisir une régie parce qu'elle est de plus en plus populaire ou pour une question de prix n'est pas nécessairement une bonne idée. Si vous choisissez le bio, vous devez à priori avoir des convictions solides, sinon la tentation d'abandonner au premier problème sérieux d'insectes ou de mauvaises herbes sera grande.

Peu importe votre choix, lire, vous informer et consulter vos conseillers horticoles demeurent des incontournables.

3. Le MAPAQ peut-il m'accorder une aide financière pour l'adaptation de ma machinerie agricole?

En fait, il n'y a pas de programme d'aide spécifique à l'adaptation de machinerie agricole. Toutefois, le Ministère peut soutenir financièrement des projets régionaux innovants. Avec la collaboration de producteurs, nos conseillers peuvent réaliser ou réviser une revue de littérature afin de valider une idée ou d'en trouver une qui est adaptée aux besoins identifiés.

Au-delà de cet appui, nous nous assurons que le modèle conçu ou modifié (dans le cas d'une machine) soit bien documenté et diffusé à toutes les personnes intéressées par l'entremise du site Web d'Agri-Réseau. Ce dernier a pour mission d'accélérer la diffusion de l'information de pointe auprès des entreprises et des professionnels québécois de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

4. Depuis deux ans, nos transplants sont malades et le pourcentage de plants qui survivent est très faible. Que pourrais-je faire pour améliorer ma technique?

Avec votre collaboration et celle de votre conseiller, nous analyserons toutes les étapes de votre production avant de vous proposer une stratégie d'intervention. Si des outils ou des connaissances sont manquantes ou inaccessibles, nous ferons ce qu'il faut pour trouver les ressources nécessaires à la résolution de votre problème.

Des aides financières peuvent permettre d'encourager les projets innovants en favorisant un nouveau procédé ou en améliorant une technique. Notre rôle est de vous orienter et de vous encadrer dans cette démarche.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

En tant que conseillers en horticulture, nous pouvons travailler de pair avec votre conseiller en relève pour soutenir vos projets d'établissement. Nous pouvons aussi vous guider dans la diversification de votre entreprise en plus d'organiser pour vous des journées d'information et de démonstration. Nous proposons également des essais à la ferme et un soutien dans leur mise en place et leur suivi. Enfin, grâce au Réseau d'avertissements phytosanitaires (www.agrireseau.qc.ca/rap), vous obtenez des avertissements et des bulletins d'information vous permettant de suivre, en temps réel, l'évolution des cultures et les risques phytosanitaires. N'hésitez pas à nous consulter pour en savoir plus!

NOUVEAUX BUREAUX 463, RUE MOORE SAINT-NARCISSE-DE-BEAURIVAGE

DEL

MIEUX
CONSUMER

OBTENEZ UNE REMISE  **Hydro Québec**

À L'ACHAT DE **PRODUITS EFFICACES**
À l'intention des clients du secteur agricole.

Luminaire étanche DEL
4' = 5650 lumens / 5' = 9121 lumens
PRODUIT EFFICACE



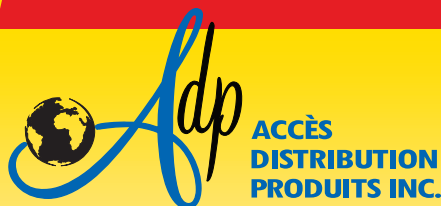
Luminaire de plafond haut
DEL 200w (high-bay)
PRODUIT EFFICACE



Luminaire extérieur (sentinelle)
en aluminium IP65
avec photocellule et
support de fixation 90° inclus
DEL 71w



**LAISSEZ-NOUS
FAIRE DE VOS PROJETS
NOTRE PRIORITÉ**



T 581.307.5339

simon@adp.quebec

Visitez-nous à
adp.quebec

LES PETITS MOTEURS MATEX

Martin Moreau • Nancy Barriault

RÉPARATION DE PETITS MOTEURS
VIT | MOTONEIGES | TONDEUSES ETC.
PIÈCES NEUVES ET USAGÉES

Huile à injection SSS Hipertech

35⁹⁹\$ 4 litres **81⁹⁹\$** 10 litres

0W40 100% synthétique **16⁹⁹\$** 1 litre

VTT 10W40 Minérale **34⁹⁹\$** 4 litres

VTT 5W30 Minérale **34⁹⁹\$** 4 litres

1 Chaîne pour scie OREGON ou STIHL **21⁹⁹\$** /ch

2 Chaînes pour scie **20⁹⁹\$** /ch

Pantalons de bûcheron STIHL **118⁹⁹\$** /ch

Pantalons de travail **21⁹⁹\$** /ch

Chemises de travail **21⁹⁹\$** /ch

Bottes de bûcheron **135⁹⁹\$** /paire

HIPERTECH

Ariens

STIHL OREGON Jonsered

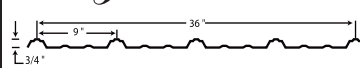
418, Route 116, Dosquet 418 728-3752

ACHETEZ VOTRE TÔLE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

REVÊTEMENT MÉTALLIQUE SUR MESURE,
dans un délai de 36 heures.

Disponible
REVÊTEMENT
INTÉRIEUR
DE P.V.C.

TÔLE Vigneault inc.



1 888 428-9921

2565, route 165, Saint-Ferdinand, QC

www.tolevigneault.com



Parmi les services offerts par les conseillers du Ministère, mentionnons le suivi d'essais au champ.

(Photo : Sam Chauvette)

Le réseau Agriconseils fête ses dix ans

Depuis maintenant 10 ans, le réseau Agriconseils est présent dans la région pour faciliter l'accès aux services-conseils dans toutes les productions. Pendant cette période, plus de 15 M\$ auront été versés en aides financières aux entreprises agricoles afin de leur donner accès à des services-conseils en encadrement technique, en gestion technico-économique et financière ainsi qu'en agroenvironnement.

LES GRANDES RÉALISATIONS

Depuis sa mise en place en 2006, le Réseau a contribué à la réalisation de plusieurs projets structurants pour le développement des services-conseils dans la région. Parmi ceux-ci, notons :

- l'accessibilité à tout producteur qui en fait la demande à des services-conseils dans toutes les productions et dans toute la région;
- la mise en place des services-conseils en production de veaux d'embouche (groupe-pilote et conseillers Bovi-Expert);
- la formation d'un groupe d'accompagnement pour les producteurs en matière de gestion des ressources humaines;
- la réalisation du colloque en gestion « Les Mardis payant\$ »;
- l'organisation de plusieurs journées de réseautage et de formation pour les conseillers.

Pour répondre aux besoins de toutes les entreprises agricoles, le Réseau peut guider les producteurs dans le choix des services-conseils les plus adaptés à leurs besoins. Il peut prendre connaissance de vos besoins et vous orienter vers des spécialistes, et ce, gratuitement. Pour en bénéficier, communiquez avec M. Martin Larivière au 1 866 680-1858 ou au 418 386-8116, poste 1549.

Collaboration spéciale : Martin Larivière, agronome, directeur du réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches



La croissance à nourrir

Conférences
Réseautage
Découvertes

Deux pavillons
entièrement
réaménagés

Salon 
de l'agriculture

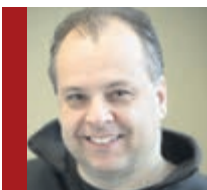
Développez
votre
richesse


Financement agricole Canada

Espace
Saint-Hyacinthe
17-18-19 janvier 2017

salondelagriculture.com

Géographie et aménagement du territoire



Jean-François GUAY

Ph. D.
Conseiller régional en aménagement du territoire

On me demande souvent quel type de travail j'accomplis en tant que géographe et, plus spécifiquement, de planificateur territorial et d'aménagiste. Question légitime s'il en est une puisque contrairement à toutes les disciplines libérales, par exemple le droit ou la médecine, il peut parfois être difficile de circonscrire l'objet d'une discipline aussi vaste de manière adéquate. Donc, qu'est-ce que la géographie exactement et surtout, qu'est-ce que l'aménagement du territoire?

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES!

1. Ça sert à quoi, la géographie? Tu fais des cartes?

Oui, entre autres, mais la carte n'est qu'un des nombreux outils du géographe. En fait, la géographie est une discipline scientifique qui étudie les relations entre les sociétés, leur terri-

toire et leur environnement. Elle explique l'organisation spatiale de phénomènes (physiques ou humains) qui se manifestent dans notre environnement et qui façonnent notre monde. À l'usage, la géographie s'est scindée en deux grands courants : la géographie humaine et la géographie physique. J'ai penché du côté de la géographie physique - une science de la nature plus qu'une science sociale.

Les professions liées à la géographie physique sont aussi nombreuses que ses spécialités : climatologue, hydrologue, géomorphologue, glaciologue, biogéographe, cartographe, mais aussi aménagiste du territoire. De nombreux géographes font leur chemin dans ce dernier domaine, car tous n'ont pas l'occasion d'arpenter les glaciers de l'Antarctique à la recherche d'isotopes d'oxygène lourd leur permettant de comprendre l'évolution de notre climat, d'explorer les épaisses forêts du bassin de l'Amazonie en essayant de comprendre les écosystèmes tropicaux ou encore, de croiser au large du cap Horn afin de mesurer l'intensité des puissantes tempêtes qui émergent dans ce coin de notre planète.

2. Mais l'aménagement du territoire, ça sert à quoi?

En fait, s'il est relativement simple de définir ce qu'est la géographie, il en va autrement de l'amé-

nagement du territoire en raison des questions dont cette discipline traite. L'aménagement du territoire vise à accomplir de nombreuses actions complexes et interdisciplinaires. Cette dernière caractéristique est bien particulière à ce domaine et lui confère par ailleurs sa complexité. Les objectifs en aménagement du territoire sont multiples. Ils sont évidemment économiques, mais aussi sociaux, politiques et environnementaux.

De manière succincte, en recoupant les nombreuses définitions qui existent, mentionnons ceci relativement à l'aménagement du territoire et à ce qu'il permet :

1. l'aménagement du territoire permet de répartir harmonieusement sur le territoire les sociétés, les activités économiques ainsi que les infrastructures de transport;
 2. il permet de corriger les déséquilibres territoriaux entre les régions, entre les villes, les zones périurbaines et les zones agricoles, mais aussi entre les zones qui sont plus dynamiques et celles qui le sont moins;
 3. il permet de définir et de préciser les usages du territoire et des ressources naturelles et sociales;
 4. il améliore le cadre de vie et les conditions de vie des habitants.
- 3. Quelle est la différence entre l'aménagement et la planification du territoire?**

Il y a une importante distinction à faire entre l'aménagement et la planification du territoire, bien que les deux participent au processus de gestion du territoire et qu'ils soient intimement liés. Dans le cas de l'aménagement du territoire, notre priorité est l'action. On décide, en groupe, où intervenir et quoi faire sur le territoire; ces actions auront toutes été choisies et validées au préalable. C'est là qu'intervient la planification

du territoire. Au cours de cette étape, nous déterminons quelles sont les meilleures actions à poser pour assurer la vitalité et le développement durable du territoire agricole. Mais comment procéder pour établir ce qui est bon ou moins bon pour la vitalité du territoire? Évidemment, il ne s'agit pas de la décision d'une seule personne, mais celle de plusieurs. La concertation est ici le maître-mot. Tous les acteurs du milieu sont mis à contribution. Ce sont par les échanges et les discussions qu'une synergie se met en place et permet l'émergence d'idées, l'aplanissement des différences et l'harmonisation des enjeux et objectifs.

4. Cartes, statistiques, systèmes d'information : qu'en est-il?

La carte géographique est certes l'outil privilégié pour obtenir un portrait du territoire. Ce n'est toutefois pas l'unique outil de travail que nous utilisons. Les systèmes d'information géographique (SIG) offrent également de grandes possibilités : grâce à eux, nous sommes en mesure de « prévoir » comment sera le territoire dans 10, 15 ou 20 ans en fonction d'une panoplie de facteurs : la démographie, le déboisement, l'étalement urbain, la déforestation, l'urbanisation, la culture du sol, etc. Bien sûr, nous détenons également une grande quantité de statistiques évolutives qui permettent, de concert avec l'usage des systèmes d'information, de comprendre l'évolution du territoire agricole au fil des décennies, mais aussi et surtout, de se projeter dans le futur, ce qui nous permet de fournir des réponses aux décideurs et d'appréhender les problèmes du territoire avant que ceux-ci ne se déclarent.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

Au-delà de l'analyse réglementaire et de la production de statistiques à référence spatiale, le service d'aménagement du territoire de votre direction régionale vous offre une équipe de professionnels et de technologues qui pourront vous aider à positionner votre organisation de manière stratégique, à la lumière de nos enjeux sociaux en matière de développement durable, de prospérité territoriale et de cohabitation harmonieuse dans le territoire agricole.

EXCAVATIONS



STE-CROIX INC.

Entrepreneurs généraux

6625, Marie-Victorin
Sainte-Croix (Québec)
G0S 2H0

www.excavationstecroix.com
excavationste@globetrotter.net

R.B.Q.: 1626-5951-45

Tél.: 418 926-3309
Fax: 418 926-3369

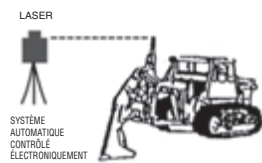
DRAINAGE AGRICOLE

Vente et pose de drain agricole et ponceaux

• Prix compétitifs •

EXCAVATION DE TOUS GENRES

- Pelle hydraulique
- Marteau hydraulique
- Buteur
- Débroussailleuse
- Transport en vrac
- Terre à gazon



SYSTÈME AUTOMATIQUE CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

>6607476

EXCAVATION J.D. SYLVAIN inc. Spécialiste en endroits restreints

Pour tous vos besoins en installation de fosses septiques
Installateur autorisé des systèmes BIONEST

Terre tamisée - Gravier - Sable - Réparation et pose de drains français - Réparation de fissures
Terrassement - Mini excavation de tous genres

387, rue des Érables, St-Elzéar, Beauce
Tél.: 418 387-3586
Sans frais : 1 866 887-3586
R.B.Q.: 8229-5635-17 / Propriétaire : Robert Lapointe

>6603799

C'EST BIENTÔT NOËL ! TROUVEZ VOTRE CADEAU PARFAIT !

Trousse de sécurité pour bûcheron

Cette trousse de sécurité pour bûcheron est parfaite pour couper du bois à la maison et à la ferme.



Comprend :

- Système de casque STIHL «B»
- Jambières de bûcheron
- Lunettes de sécurité de haute qualité

N° 7002 884 0104

9995 \$
UNE VALEUR DE 150 \$

Nettoyeur à haute pression RE88

Le nettoyeur à haute pression RE 88 avec une pression de travail de 943 psi est parfait pour les particuliers. Le premier nettoyeur à haute pression STIHL muni d'un moteur universel qui le rend léger et compact.



Pression de travail : 65 bar (943 psi)
Débit d'eau : 350 l/h (1,54 gal/min)

19995 \$
PDSM 229,95 \$

Porte-lime 2-en-1



Un outil d'affûtage unique et facile à utiliser qui affine le couteau tout en abaissant le limiteur de profondeur en quelques coups. Économisez temps et efforts avec cet outil tout-en-un.

4495 \$

N° 5605 750 4303-05
N° 0000 750 4300

3995 \$

1/4 po P
N° 5605 750 4306

Maintenant disponible en 7/32 po!

Pantalon de bucheron

7995 \$
Nylon No 7002 888 7828-40
Coton No 7002 888 7828-44

Porte-lime

895 \$
N° 7002 881 5900-04

Bottes de sécurité légères en caoutchouc

11995 \$
N° 7002 884 4400-08

Gants résistants aux coupures pour la foresterie

3995 \$
N° 0000 883-1509-11, N° 7002 884 1112-13

Coquilles d'oreilles « Worktunes »

8995 \$
N° 7002 884 0502

LES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS J.A. MARCOUX INC.

www.jamarcoux.com



526, des Érables, St-Elzéar

418.387.2509

STIHL®

Le génie agroalimentaire



Yves BÉDARD
Ingénieur

Le génie agroalimentaire couvre de vastes domaines d'application au MAPAQ. En effet, il touche à la fois l'agroenvironnement ainsi que les productions animales, végétales et horticoles.

De manière plus spécifique, nos interventions visent le bâtiment (ventilation, fonctionnalité, etc.), les champs (aménagement, hydraulique agricole), la conservation des fruits et légumes (ventilation, réfrigération, irrigation, etc.) et le machinisme (utilisation et modification), pour nommer que ceux-là.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES!

Voici quelques questions qui sont souvent posées en matière de support en ingénierie :

1. Le MAPAQ peut-il m'accompagner dans un projet d'agrandissement ou d'aménagement de mon entreprise?

Pour les producteurs déjà bien établis en agriculture, les projets sont ordinairement élaborés par une firme privée. Cependant, pour ces mêmes producteurs, lorsque le projet est en phase exploratoire ou que les réflexions en sont à leurs débuts, le Ministère peut accompagner la clientèle dans ses choix. C'est avant tout un travail d'équipe qui se fait conjointement avec les conseillers en productions animales, végétales et horticoles ainsi que ceux dédiés à l'agroenvironnement. L'accompagnement sera souvent offert sous forme de diagnostics, d'une analyse des besoins et de recommandations ou de correctifs de moindre envergure.

Pour les producteurs de la relève ou en démarrage, l'accompagnement est habituellement plus large, mais il a aussi certaines limites dans des cas spécifiques. Le domaine de la construction de bâtiment en est un bon exemple. Pour les projets de grande envergure (nouveaux bâtiments, modifications majeures, etc.), le Ministère laisse la place à l'entreprise privée pour finaliser le projet. En effet, la mise en plan définitive sera réalisée avec l'analyse structurale et comportementale du bâtiment supportée par des logiciels informatiques que possèdent les firmes d'ingénierie privées.

2. Le MAPAQ peut-il m'aider à trouver de nouvelles façons de faire ou à adapter des technologies innovatrices pour mon entreprise?

Le Ministère a toujours accordé une très grande place à l'innovation et au transfert technologique. Il en fait un enjeu majeur dans son offre de services. Les conseillers du MAPAQ sont disponibles pour développer de nouveaux concepts et en faire le suivi dans le but de les partager ensuite avec d'autres entreprises agricoles ou des firmes privées. Le MAPAQ participe entre autres à la mise en place des nouvelles technologies ainsi qu'à l'évaluation et la mesure des différents paramètres (par exemple la température, l'humidité relative, la qualité du produit, etc.) de celles-ci à l'aide d'instruments et de livrables (rapports et études) qui permettront de statuer sur les forces et les faiblesses de ces innovations.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

Les conseillers de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ sont présents pour vous accompagner dans votre projet d'aménagement et de transfert technologique. Communiquez avec vos conseillers en agroenvironnement ou en productions animales, végétales et horticoles pour plus d'information!



Les diagnostics de drainage comptent parmi les services offerts en génie agroalimentaire. (Photo : MAPAQ)

RBQ: 8327-4878-30



**Constructions
Agrico inc.**
Entrepreneur général

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- AGRICOLE

- Résidentiel

- Commercial

TÉL.: 418 486-7224

CELL.: 418 332-0444

Michel Bolduc

210, ch. Aéroport, Lambton
(Québec) G0M 1H0

agrico@tellambton.net

www.constructionsagrigo.com



19421

L'agriculture biologique



Jonathan ROY

Agronome
Conseiller régional en
agriculture biologique

La production biologique n'est plus un simple créneau : c'est un secteur innovateur en plein essor, la branche de l'agroalimentaire qui possède la plus forte croissance, soit une hausse soutenue de plus de 10 % par année. La Chaudière-Appalaches n'est pas en reste et fait figure de chef de file dans le domaine.

C'est ici qu'on dénombre le plus grand nombre d'entreprises détenant une certification biologique (261 certifiées et 27 précertifiées). Le Québec compte actuellement 1545 entreprises certifiées et 161 précertifiées. De plus en plus de producteurs de tous les secteurs se lancent en agriculture bio afin de répondre aux besoins grandissants des marchés locaux et internationaux.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES!

Voici quelques-unes des questions qui me sont souvent posées sur la production biologique :

1. Pourquoi y a-t-il un tel engouement pour le bio?

De plus en plus de consommateurs sont préoccupés par la santé, la saine alimentation, la pro-

tection de l'environnement, le bien-être animal, l'approvisionnement local et la traçabilité des aliments. Les produits biologiques québécois répondent à ces préoccupations. Par ailleurs, pour le producteur agricole, ce type de production permet d'innover et de réduire les intrants et leurs impacts sur la santé et l'environnement, en plus d'être intéressant financièrement. Oeuvrer au développement du secteur bio, c'est motivant, dynamisant et enrichissant!

2. Le bio, est-ce rentable?

En considérant les coûts liés à la production bio tels que la certification et les opérations culturales ainsi que les rendements (qui peuvent être moindres dans certaines productions), les références économiques de différentes sources reconstruites démontrent que le bio est non seulement rentable, mais aussi généralement plus payant pour le producteur agricole. Cela s'explique en partie par l'utilisation réduite des intrants (pesticides et engrais de synthèse, antibiotiques, etc.) ainsi que par les prix de vente supérieurs en bio. Prenons l'exemple des grains bio : les marges sur coûts variables sont au minimum trois fois supérieures à celles des grains non biologiques. (Références économiques, CRAAQ).

3. En bio, peut-on atteindre les mêmes rendements qu'en mode conventionnel?

Ça dépend. Il n'y a pas qu'une seule bonne réponse à cette question. Pour avoir de bons rendements en agriculture bio, on doit travailler en mode préventif et faire ce qu'il faut au bon

moment. Je répète souvent qu'il existe peu de « pansements » pour mettre sur les « plaies ». Il faut donc éviter les situations périlleuses.

Certaines productions bio telles que l'acériculture, les céréales et plusieurs productions horticoles se comparent au mode conventionnel sur le plan des rendements. Toutefois, historiquement, la plupart des acteurs impliqués dans le secteur biologique évaluent que les rendements en bio sont en moyenne inférieurs de 25 %. Cependant, cette différence tend à diminuer au fur et à mesure des différentes avancées techniques et technologiques dans ce secteur. Ce qu'il faut retenir, c'est que malgré des rendements inférieurs au champ ou dans l'étable, le rendement économique demeure supérieur.

4. Existe-t-il des aides financières pour appuyer les entreprises en démarrage, en transition ou déjà en production bio?

Oui. Au printemps 2015, le MAPAQ lançait la Stratégie de croissance du secteur biologique afin d'appuyer le développement du bio. Cette stratégie comprend plusieurs mesures, notamment :

- un programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique;
- une bonification de l'aide financière pour les services-conseils, qui atteint maintenant 85 %;
- des ajouts au programme Prime-Vert pour l'implantation de haies séparatrices et l'achat ou la modification d'équipements spécialisés.

Également, plusieurs autres mesures d'aide au secteur bio sont disponibles auprès de La Finan-

cière agricole du Québec.

Le lancement de la Stratégie a donné un excellent coup de pouce au développement du secteur bio. Pour plus d'information, consultez notre site Internet à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca/biologique.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

L'offre de services de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du Ministère est variée en matière de production biologique :

- Accompagnement et appui des entreprises en démarrage ou en transition biologique;
- Renseignements sur les différentes mesures d'aides financières et techniques;
- Offre de formations (ex. : journées d'information, démonstrations, etc.);
- Collaboration à plusieurs projets d'essais et d'innovation afin de résoudre des problématiques et de répondre à des priorités du secteur;
- Valorisation du secteur bio auprès des consommateurs;
- Diffusion d'information pertinente au moyen de courriels, d'Agri-Réseau, du Réseau Bio et d'autres publications diverses;
- Représentation du secteur bio sur plusieurs comités et groupes de travail provinciaux;
- Participation à l'élaboration ou à la mise à jour de références économiques en production bio;
- Etc.

La production biologique vous offre de multiples possibilités : adoptez-la!

Besoin d'être orienté?

Avec le **Service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA de la Chaudière-Appalaches**, vous prendrez la bonne direction pour vos affaires.

- Planification fiscale – Transferts de ferme
- Comptabilité – Déclarations d'impôts
- Agri-stabilité – Et plus encore !

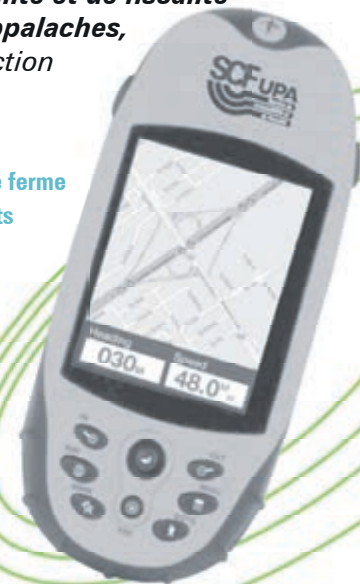


Des spécialistes en agriculture,
des partenaires pour vos affaires

PRÉSENTS PARTOUT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Deux points de service : Saint-Georges et Sainte-Marie
Composer le 418 228-5588 ou le 1 888 938-3872

www.chaudiere-appalaches.qc.ca • chaudiere-appalaches@upa.qc.ca



Acériculteurs...



nous avons les perceuses



et les mèches Bolduc

On s'occupe de faire aiguiser vos mèches

GROUPE
MEB
MOTEURS ÉLECTRIQUES
OUTILS

1120, Notre-Dame N, Ste-Marie

418 387-2910

www.groupe meb.com

Vente et réparation d'outils
et de moteurs électriques



La pollinisation des fleurs du camérisier



**Pierre
AYOTTE**

Technicien agricole
Conseiller en
apiculture

La production de fruits du camérisier est tributaire de la pollinisation par les insectes. Des observations au champ permettent de vérifier leur présence au mois de mai. Cependant, les pollinisateurs sont-ils assez nombreux pour assurer une production maximale de petits fruits?

Pour répondre à cette question, des observations ont été effectuées sur une ferme fruitière de Saint-Anselme possédant plus de 8000 camérisiers et dont la superficie atteint 3,87 hectares.

Le projet comportait deux volets, soit l'observation des fleurs butinées par les insectes pollinisateurs et l'installation de filets d'exclusion sur quelques camérisiers pour vérifier l'effet de l'absence de ces insectes.

L'OBSERVATION DES FLEURS

La floraison s'est échelonnée sur une vingtaine de jours, soit du 13 mai au 1^{er} juin 2016. Le nombre maximal de fleurs a été atteint autour du 25 mai. Grâce à des observations effectuées sur une période de 7 jours, on a constaté que les bourdons sont les principaux butineurs de la fleur du camérisier.

Le protocole d'observation consistait à marcher le long des rangées de camérisiers et à compter le nombre de bourdons qui butinaient sur les fleurs des plants. Les observations quotidiennes duraient en moyenne 48 minutes pour couvrir 1732 camérisiers. La période d'observation totale du projet a duré plus de 5 heures et portait sur 20 % de la superficie de cette culture. Lors d'une journée de pleine floraison, une moyenne de 76 bourdons étaient dénombrés sur les fleurs de ces camérisiers.

Précisons que ces pollinisateurs sont en fait des reines-bourdons qui ont besoin de nectar et de pollen pour produire du couvain et ainsi, démarrer de nouvelles colonies. À l'automne, la reine-bourdon pond des œufs de mâles et de reines-bourdons. Après leur éclosion et à leur stade de maturité sexuelle, ceux-ci vont s'accoupler. Les reines fécondées à cette période tomberont ensuite en hibernation et démarreront de nouvelles colonies au printemps suivant.

LES FILETS D'EXCLUSION

Dans la deuxième partie du projet, sous les filets d'exclusion, aucun fruit n'a été produit par les plants, ce qui confirme le rôle essentiel des insectes pollinisateurs dans la mise à fruit des camérisiers.

Les fleurs du camérisier attirent grandement les bourdons, ce qui a été constaté lors de la deuxième semaine de floraison des camérisiers. Les fleurs des pissenlits étaient présentes dans les allées et malgré cela, les bourdons bu-

taient fidèlement les fleurs des camérisiers. Toutefois, durant la période d'observation, très peu d'abeilles s'y intéressaient.

ESSENTIELLES, CES OUVRIÈRES!

Ce projet a confirmé le rôle essentiel des reines-bourdons dans la pollinisation des fleurs du camérisier. Des sites propices à la nidification au printemps et la présence de plantes florales jusqu'à l'automne assureront une présence pérenne de ces pollinisateurs à chaque année.

Collaboration spéciale : Joseph Moisan-Deserres, M. Sc., biologiste-entomologiste



Les reines-bourdons jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des fleurs du camérisier.
(Photo : Pierre Ayotte, MAPAQ)

NOUVELLE ADRESSE

15700, boul. Lacroix, St-Georges



418 228-7676

lespecialistedutravailleur@hotmail.com
specialistetravailleur.laplaza.io



-6850120

PERFORMANCE RÉCOMPENSÉE

DÉPENSEZ

De 100 à 199,99\$
200\$ et plus

RECEVEZ

Carte cadeau de 20\$
Carte cadeau de 45\$

Santé. Bonheur. Prospérité.

DES RÉCOMPENSES SUR ACHATS DE JOUETS ET OUTILS

OBTENEZ UNE CARTE CADEAU AVEC TOUT
ACHAT DE JOUETS ET OUTILS CASE IH
ENTRE LE 1ER OCTOBRE ET 31 DÉCEMBRE 2016

UPTON - SHEFFORD - MARIEVILLE - VICTORIAVILLE - LA DURANTAYE - ADRIENPHANEUF.COM



1090699-

L'ABC de l'asclépiade

Nadine PELLETIER

Agronome
Conseillère en développement régional

Y a-t-il un potentiel à cultiver de l'asclépiade dans la région? Reconnue comme une mauvaise herbe, cette plante herbacée présente, à première vue, peu d'intérêts agronomiques. Pourtant, ses aigrettes, ses graines et son nectar possèdent plusieurs vertus permettant le développement d'usages commerciaux. La culture d'asclépiade commune à des fins commerciales s'instaure dans plusieurs régions du Québec et la Chaudière-Appalaches n'y fait pas exception.

LES SOLS PROPICES À SA CULTURE

L'asclépiade commune, aussi appelée asclépiade de Syrie ou « petit cochon », pousse dans pratiquement tous les types de sols, du moment que ceux-ci sont bien drainés. En effet, ses racines doivent être bien aérées et la plante tolère mieux une déficience qu'un excès d'humidité. Ainsi, les sols argileux bien drainés de même que les loams sableux peuvent supporter des colonies vigoureuses. De gros plants peuvent également être observés sur des sols organiques drainés et abon-

damment amendés.

L'acidité du sol est un autre critère important à considérer. En fait, l'asclépiade se développe mieux dans des sols dont le pH s'approche de la neutralité ou des sols légèrement acides dont le sous-sol est calcaire.

La préparation du sol est primordiale pour assurer l'implantation de la culture sur une base commerciale. Lorsque les conditions d'humidité ou d'acidité ne sont pas favorables, des pratiques agricoles telles que le drainage, le chaulage ou l'application de fertilisants devront être envisagées. Vous voulez savoir s'il s'agit d'un bon site d'implantation? Vérifiez la présence de populations naturelles.

LES FAÇONS DE L'IMPLANTER

Au Québec, l'implantation de la culture commerciale d'asclépiade se fait au moyen de semis aux champs. Les graines présentent certaines particularités. Tout d'abord, pour atteindre un taux de germination acceptable, elles doivent subir un traitement de scarification par abrasion. Ce traitement permet de sortir les graines de leur état de dormance, induit par la saison automnale.

La provenance des semences a aussi un effet significatif sur le taux de germination. Il est donc préférable d'ensemencer des graines issues de populations locales.

Afin d'obtenir une saison de croissance suffisamment longue pour permettre au système racinaire de bien se développer, un semis vers le milieu ou la fin de juin semble idéal. Le semis d'automne (après le 15 août) fonctionne, mais la levée est inégale. Le semis s'effectue comme celui d'une plante fourragère (avec une boîte à mil) ou à l'aide d'un semoir de type « Brillion » ou un semoir pneumatique de type « APV » monté sur un vibroculteur.

Lorsque les semences sont propagées de façon naturelle, les plants atteignent leur



La culture d'asclépiade commune à des fins commerciales s'instaure en Chaudière-Appalaches. Toutefois, les producteurs doivent considérer plusieurs facteurs avant de se lancer dans l'aventure. (Photo : Romain Néron, MAPAQ)

MATÉRIAUX
Ouellet
LE

418 842-2394

TÔLE GALVANISÉE

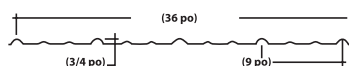
36 po x 8 pi: 19,02 \$
36 po x 10 pi: 23,78 \$
36 po x 12 pi: 28,53 \$

CHOIX DE 15 COULEURS

36 po x 8 pi: 25,62 \$
36 po x 10 pi: 32,02 \$
36 po x 12 pi: 38,43 \$

Autres longueurs disponibles

SERVICE DE PLIAGE
MOULURE
(Acier-Aluminium)



15720 Boul Valcartier (Québec)
www.materiauxouellet.com



TRACTEURS BÂTIS POUR LES PROFESSIONNELLS

*Dorchester Équipement vous souhaite un agréable
Temps des Fêtes et une année à venir remplie de succès!*



- Performants
- Endurants
- Économiques

MAJOR 80	PROXIMA 85-100	PROXIMA POWER 90-120	FORTERRA 100-140	FORTERRA HSX 100-140
--------------------	--------------------------	------------------------------------	----------------------------	------------------------------------

Venez-nous rencontrer sur le site www.zetorna.com

Le choix intelligent

Zetor

DORCHESTER ÉQUIPEMENT INC.

605, rue Robert, Sainte-Marguerite, QC, G0S 2X0

Tél. : 418 935-3336 / Téléc. : 418 935-3616

info@dorchesterequipement.com

TRANSPORT
Gilles Boulet Junior

Vente et achat de ripe de pin, sapin-épinette, brin de scie etc.
LA RÉFÉRENCE EN RIPE DE PIN!
Aussi: poche de ripe disponible
Transport de foin, ensilage et autres

Gilles Boulet
418.226.5026
www.transportgillesboulet.com
Véronique Lachance
418.222.2481

PLUS DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE

**PUITS ARTÉSIEN
POMPE
TRAITEMENT
D'EAU**

R.B.Q. : 1286-1340-92

THIVIERGE ET FILS INC.

ÉCOWATER
GRUNDFOS

418 599-2516 1 888 590-2516
www.thiviergeetfils.com

pleine floraison lors de la troisième saison de croissance. Si l'on opte pour les semis aux champs, une floraison abondante a lieu l'été suivant. Sous régie commerciale, il faut deux saisons de croissance avant d'entreprendre une première récolte de follicules (fruits) en septembre ou en octobre.

Puisque l'asclépiade est une plante vivace qui est implantée pour plusieurs années, sa culture favorise la présence de mauvaises herbes vivaces. Par conséquent, un bon contrôle des mauvaises herbes est essentiel lors de son implantation.

ASCLÉPIADE ET CLIMAT D'ICI : UN BON MARIAGE?

L'asclépiade commune accomplit les phases les plus importantes de son cycle vital durant l'été. Par conséquent, la température estivale est très importante pour assurer sa croissance. Afin d'obtenir des follicules matures à la fin de la saison, la plante a besoin d'environ 1783 degrés-jours (une base de 4 °C).

Sur la majorité du territoire de la Chaudière-Appalaches, il est possible d'amener des follicules à maturité. Toutefois, dans certaines zones périphériques, la capacité de la plante à produire suffisamment de follicules matures est limitée.

En observant les données de la Chaudière-Appalaches disponibles sur le site Web agrometeo.org, nous remarquons qu'au cours des huit dernières années, les secteurs de Beauceville, de Thetford Mines et de Saint-Antoine-de-Tilly permettaient la production de follicules matures autour du 1^{er} octobre. Des

périodes de journées sèches devraient normalement, vers la fin septembre, permettre le bon déroulement de la récolte. Cette dernière s'effectue juste avant la maturité complète des fruits (60 % d'humidité).

Pour le secteur est de la région, à la station météorologique de Montmagny, le nombre de degrés-jours nécessaires à la production de follicules matures n'a jamais été atteint au 31 octobre, et ce, depuis 2008. Toutefois, la station météo de Saint-Aubert, pour laquelle les données de 2015 sont disponibles, montre qu'il aurait été possible de produire des follicules matures dès le 1^{er} octobre.

BESOIN D'UN APPUI?

La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du Ministère diffuse des informations scientifiques et accompagne les entreprises en phase de démarrage. Pour bénéficier de ces services, communiquez avec nos conseillers:

- Aspects agronomique et agroenvironnemental :
Line Bilodeau, agr., M. Sc.
418 386-8116, poste 1524
line.bilodeau@mapaq.gouv.qc.ca
- Aspects économique et commercial
Nadine Pelletier, agr.
418 386-8116, poste 1533
nadine.pelletier@mapaq.gouv.qc.ca

Si votre projet d'établissement nécessite un suivi de l'implantation de l'asclépiade, vous pouvez communiquer avec le réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches, qui vous mettra en lien avec un conseiller spécialisé. Le Réseau vous fournira toute l'in-

formation nécessaire sur les aides financières pour l'utilisation de services-conseils.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Tout entrepreneur désirant démarrer une culture d'asclépiade comme seule activité agricole peut faire une demande d'adhésion au MAPAQ. La Direction de l'enregistrement des exploitations agricoles évaluera le potentiel de revenu des superficies à mettre en culture en vue d'émettre un numéro d'identification ministérielle (NIM).

Collaboration : Line Bilodeau, agronome, M. Sc., conseillère en grandes cultures et en agroenvironnement



VOS DONS CRÉENT DES SURVIVANTS COMME KRISTEN.

DONNEZ MAINTENANT.
fmcoeur.ca



L'Heureux Lessard et Bolduc, Notaires

- Droit agricole (*Demande à la CPTAQ, financement et transfert de ferme*)
- Droit immobilier
- Droit commercial
- Droit successoral
- Droit de la famille
- Testaments et mandats
- Médiation familiale
- Célébration de mariage

Me Robert L'Heureux, notaire
Me Guy Lessard, notaire
Me Alain Bolduc, notaire
Me Mario Bergeron, notaire
Me Mélanie Chouinard, notaire

105, de Brébeuf, Saint-Lambert-de-Lauzon (Qc) G0S 2W0
Tél.: 418 889-9755 • 1-866-889-9755 • Téléc.: 418 889-0852

6968876



Pour une **performance optimale** de votre production
Pour **améliorer la rentabilité** de votre entreprise
Pour la **réussite de vos projets**

APPELEZ-NOUS! NOUS POUVONS VOUS AIDER.

Accueil et référencement **gratuit.**

De l'aide financière facilement accessible

50 % à 90 % de subvention

Régie de culture • Agroenvironnement • Transfert et démarrage d'entreprise • Gestion financière • Régie d'élevage • Transformation et agrotourisme • Etc.

Communiquez avec Martin Larivière, agr., directeur au **418 386-8116, poste 1549**
www.agricconseils.qc.ca | 1 866 680-1858

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale



Pourquoi planifier la relève de son entreprise?



**Chantal
PITRE**

B.A.A.
Conseillère régionale
en transformation
alimentaire

Mettre sur pied une entreprise nécessite beaucoup d'énergie. Assurer sa pérennité en faisant perdurer les fruits de ses efforts et les ressources qu'on y a consacrées devient donc un objectif incontournable.

LES AVANTAGES DE PLANIFIER LA RELÈVE

- On augmente la motivation de l'équipe en place;
- On rassure tous les acteurs de l'entreprise: travailleurs, équipe de direction, partenaires financiers, fournisseurs et clients;
- On amorce une réflexion sur le positionnement de l'entreprise;
- On maximise la valeur de l'entreprise et de son patrimoine;
- On engendre des économies fiscales;
- On facilite l'obtention de crédit et l'accès à des sources de financement.

QUAND DOIT-ON COMMENCER CETTE PLANIFICATION?

On vous a certainement déjà dit qu'un transfert d'entreprise dure en moyenne entre cinq et dix ans. C'est effectivement la réalité de multiples entrepreneurs, sans compter le temps en surplus lorsque certaines des avenues explorées s'avèrent finalement infructueuses. Le transfert d'une entreprise est évidemment plus complexe que la vente à un tiers, mais elle est plus stimulante.

CE QUI INFLUENCE LA LONGUEUR DU PROCESSUS

Plusieurs éléments vont influencer la durée du processus, principalement :

- le temps d'identification, de formation et d'intégration de la relève;
- la durée d'élaboration de la nouvelle stratégie d'entreprise par le cédant et la relève pour assurer la pérennité de l'entreprise;
- le temps de préparation des acteurs de l'entreprise (président-directeur général, employés, clients, fournisseurs, institutions financières, familles, etc.).

QUATRE CONSEILS POUR UN TRANSFERT GAGNANT

1. **Formaliser le processus** : tous les intervenants s'entendent pour dire qu'un transfert réussi passe par une communication transparente, non seulement entre le cédant et les repreneurs, mais aussi au sein de la famille. Les réunions planifiées et encadrées par l'entrepreneur et sa relève ainsi que les conseils de famille sont des incontournables.
2. **S'entourer de professionnels d'expérience** : comme cédant, vous devrez penser à plusieurs scénarios vous permettant de transférer l'entreprise (par exemple : transfert à la famille, à un gestionnaire ou à des employés, nécessité de séparer des activités de l'entreprise, de créer une coopérative ou de fusionner avec une autre entreprise, etc.). Vous devrez communiquer avec des repreneurs potentiels avec qui vous aurez possiblement un écart générationnel. Il est aussi probable que des résistances se fassent sentir de part et d'autre ou que le repreneur vive des inquiétudes quant au moment du retrait du cédant. Il est donc très important de bien vous entourer. Plusieurs types de professionnels peuvent s'avérer utiles tels qu'un conseiller en gestion ou en stratégie d'entreprise, un fiscaliste, un notaire, un comptable, un évaluateur agréé, un médiateur, etc.
3. **Faire un transfert de direction progressif, mais structuré** : d'une part, le cédant doit transmettre ses connaissances, faire connaître ses relations d'affaires et déléguer

de plus en plus de responsabilités au repreneur jusqu'à son départ officiel de la direction de l'entreprise. D'autre part, le repreneur se prépare progressivement en développant ses compétences et son leadership ainsi qu'en assumant différentes fonctions dans l'entreprise.

4. **Planifier** : une bonne planification du transfert servira à garder le cap. Cela comprend un échéancier qui tient compte des étapes importantes du processus et un plan de transfert du leadership comprenant la formation du repreneur et le retrait du cédant.

UNE AIDE FINANCIÈRE DU MAPAQ DISPONIBLE

Saviez-vous que le programme LEVIER, dédié aux transformateurs alimentaires, comporte un volet permettant de financer les plans de relève? Pour en savoir plus, visitez notre site Internet à l'adresse www.mapaq.gouv.qc.ca/programmes (section Transformation et distribution alimentaires) ou communiquez avec Chantal Pitre, conseillère en transformation alimentaire (chantal.pitre@mapaq.gouv.qc.ca ou 418 386-8116, poste 1535).

AUTRE RESSOURCE TECHNIQUE

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a pour mission de traiter les enjeux de la relève des dirigeants ainsi que ceux de la valorisation et du transfert d'entreprise. Les coordonnateurs du CTEQ accompagnent les cédants et les repreneurs durant tout le processus. Visitez le site Internet du Centre pour en savoir davantage : www.cteqquebec.com.

Chargeuse hydraulique

Remorque à billot pour VTT

Débusqueuse de VTT autonome

Chaines Blanchet .com

• 164, rue Principale, Saint-Adalbert GOR 2M0
• info@chainesblanchet.com • 418 356-5144

>6619331

POMPES DIESEL 2000 INC.

BERTRAND POULIN
Propriétaire

Réparation de pompes et injecteurs

696, rue Perreault
Lévis (Québec)
G6W 7V6

Tél. : 418 834-0013
Télé. : 418 834-8313
pompesdiesel2000@qc.aira.com

>6624623

MÉTAL SARTIGAN **REVÊTEMENTS D'ACIER**

BÂTIMENTS D'ACIER OPTIMISÉS

Nous fabriquons nos profilés **MAX-5**, **ANCESTRAL** et **ULTRA**, à partir d'acier offrant une rigidité optimale et une force de tension de 80 000 lbs./po2 (grade E) et de 50 000 lbs./po2 (grade D).
Sa rigidité permet de plus grandes portées réduisant ainsi la quantité de bois nécessaire au lattage; donc une économie des coûts de construction. Un vaste choix de couleurs vous est également offert.

- **MAX-5** 28G et 26G (19 couleurs)
- **ANCESTRAL** 26G (8 couleurs)
- **ULTRA** 26G (17 couleurs)

AGRICOLE

RÉSIDENTIEL INDUSTRIEL COMMERCIAL

1000, 40^e Rue Ouest, Saint-Georges (Québec) G5Y 6V2
T : 418 228-1851 • F : 418 228-1465 • Sans frais : 1 888 865-2284

www.metalsartigan.com

>6650924

RÉQ : 2868-9818-26

Faites fleurir la recherche pour stopper la sclérose en plaques.

scleroseenplaques.ca/qc • 1 800 268-7582

Société canadienne de la sclérose en plaques **SP**
Division du Québec



Le salon industries et machineries agricoles de Québec

La plus grande foire intérieure de l'est du Canada

TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE L'INDUSTRIE, NOUS LES AVONS ET +++!



Merci pour vos 22 ans de participation

NOS PARTENAIRES MAJEURS VOUS INVITENT À NOTRE RENDEZ-VOUS ANNUEL



23 ANS
25 000\$ EN PRIX,
2 VTT CAN AM DE BRP ET
10 ÉCRANS PLATS HD 50 PO



26-27-28
JANVIER
2017

9h30 à 17h00
 Centre de Foires

11h00 à 19h00
 Pavillon NOUVEAUTÉ
 et JCB/BOSSÉ/CLAAS

418 691-7110 poste 2311



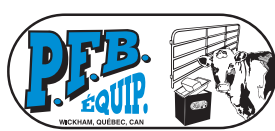

350 tracteurs et véhicules motorisés dont + sieur inédits

Pour Maximiser votre potentiel!

Joyeuses Fêtes

1650 KIOSQUES AU TOTAL (880 EN 2012)
 1400 KIOSQUES Centre de Foires
 250 KIOSQUES Pavillon JCB/Bossé/CLAAS et pavillon Nouveauté

Beaucoup de nouveautés 2017 dont +sieurs N.A. Nationale & Provinciale

Informations : François Comeau 819 399-2558 • Fax : 819 399-3484 • spmaq@aol.com

FACEBOOK: SALON MACHINERIE

AVEC L'ÉQUIPE SIMAQ CEST PLUS QUE PLUS!!!

VENTE HIVERNALE



1977 John Deere 2130 Tracteur
2RM, 75 CV, Diesel, très bonne condition, 1977, 1 sortie



2008 New Holland BR7060 Presse à Balle Ronde
2008, filet, rotocut, 9000 balles



2005 Case IH MXU110 4RM,
5000hr, 100 CV, 2005, cab, chargeur, gratte front., 4 S.H., pneus Nokian



1998 Kubota B1700
4RM, 1430hr, 17 CV, Diesel, très bonne condition, 1998, tondeuse 60" ventrale, 2 sorties d'huile, trans.hydro



2015 Bervac SA92TRC
Souffleuse à neige 2015



1999 Case IH Tracteur CX80
Cabine, 2 sorties d'huile, très propre.



2015 Kubota L5460HSTCC Tracteur
4RM, 150hr, 54 CV, Diesel, excellente condition



2007 Kubota KX121-3
2200hr, 40 CV, 2007, cabine, pousse, QA, 2 buckets, chenilles acier



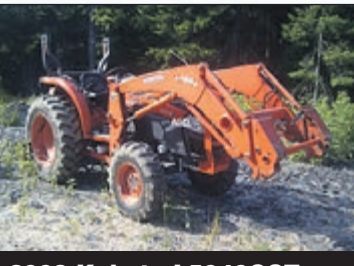
2008 Kubota M125XDTC Tracteur
4RM, 1200hr, 125 CV, très bonne condition, 2008, lame



2004 Kubota Tracteur L5030HSTC



2008 Kubota L5740HSTCC Tracteur, cabine, chargeur, 4RM, 2 sorties d'huile



2009 Kubota L5040GST
4RM, 2100hr, 50 CV, 2009, chargeur, 2 sorties d'huile, diesel



2005 KVERNELAND 4032 FAUCHEUSE CONDITIONNEUSE
10 pieds, très bonne condition, 2005



2012 Kubota M135XDTC Tracteur
cabine, chargeur



1996 Faneur Kuhn GF5001VTH
Très bonne condition, usagé, relevage hydraulique



2009 New Holland T5070 Tracteur, cabine, chargeur, 4RM



2011 Massey Ferguson 5455,
4RM, 1000hr, 90 CV, 2011, Pas de cabine, chargeur, 2 S.H., très bonne condition



Râteau à foin KUHN GA7822
Très bonne condition



1965 Universal 650 Tracteur
4RM, 80 CV, Diesel, très bonne condition, 1965, cabine



1979 Massey Ferguson 184-4,
4RM, 7200hr, 85 CV, 1979, 4RM, chargeur, cabine, 2 sorties d'huile,



2007 Pronovost P-860 TRC
souffleuse à neige, 2 souffleurs très propre



2000 John Deere 945 Faucheuse à disques
bonne condition, 2000



2006 Pronovost P-1020TRC
souffleur à neige, chute télescopique option



Presse à balles rondes New Holland 644
Bonne condition, usagé, corde



2007 Pronovost P-980
souffleuse à neige

24 - VISION AGRICOLE DÉCEMBRE 2016 - www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches

FINANCEMENT DISPONIBLE

GARAGE Oscar Brochu
En agriculture avec vous depuis 1958

420, 159^e Rue, St-Georges
418 226-5635
722, 8^e Rue Est, La Guadeloupe
418 459-6405
www.garage-brochu.com



>600718